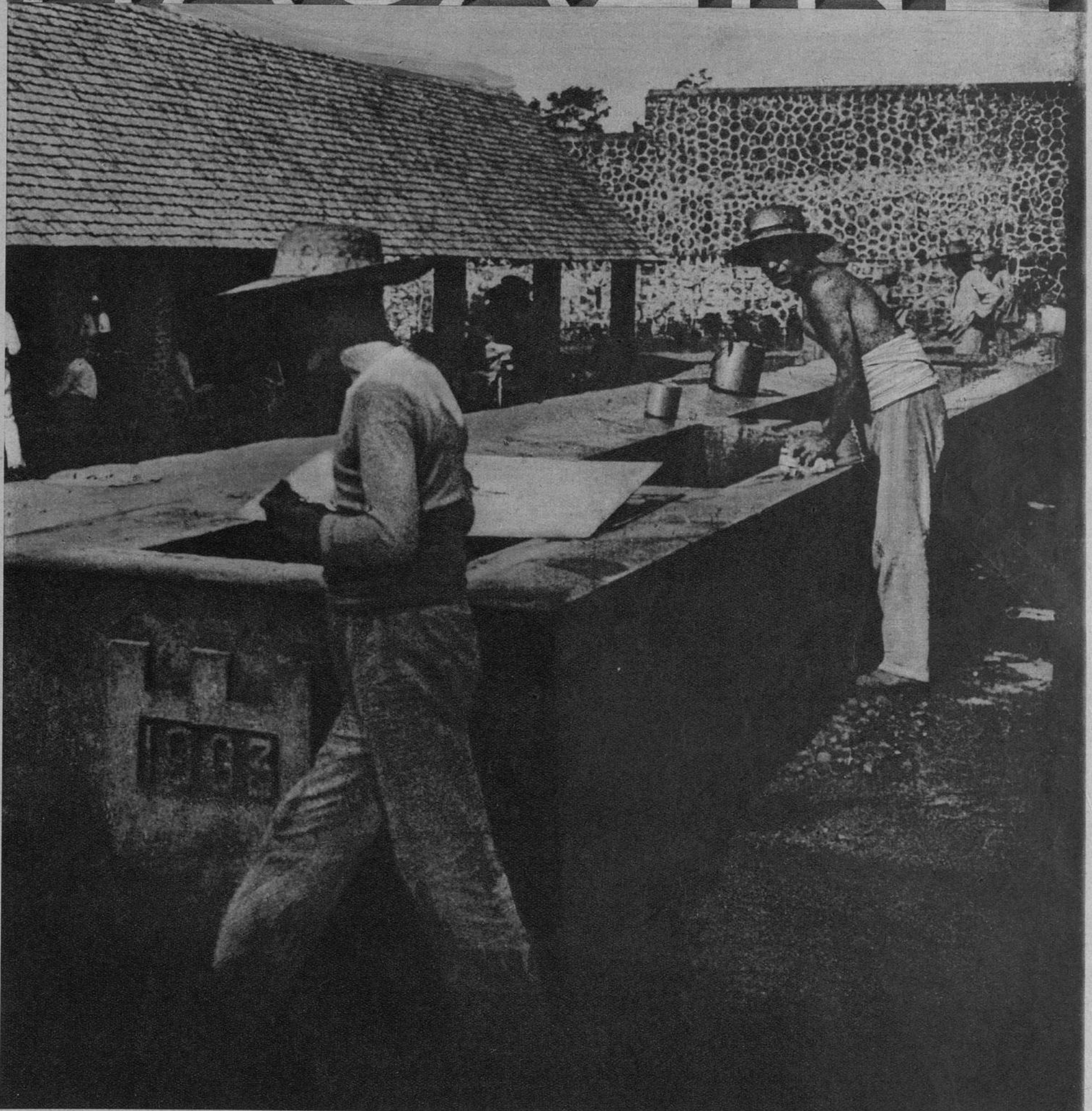


N° 128 - 7 Mai 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE



MATRICULE 46.635

Lire, dans ce numéro, le début des sensationnels mémoires d'un forçat en rupture de ban. Évocation puissante de l'enfer de Cayenne. *Ci-dessus* : bagnards faisant leur toilette. (H.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Les malheurs d'Alfred.

Gros propriétaire angevin, Nestor V... n'avait pas hésité à recueillir chez lui la fillette que son frère cadet avait laissée orpheline en mourant. Mais quand elle eut seize ans, Annette, que la vie monotone d'une exploitation agricole n'enthousiasmait guère, était partie pour Paris, où elle avait trouvé du travail. Comme elle était fraîche et gentille, elle rencontra aussi très rapidement un amoureux en la personne d'un représentant de commerce, le bel Alfred T..., à qui bientôt elle n'eut plus rien à refuser. Très épris, il ne voulut plus que sa petite amie le quittât, ne fût-ce qu'un moment. Tous deux se mirent en ménage, mais comme le représentant était déjà marié il dut, quel que fût son désir, renoncer à régulariser sa liaison avec la jeune Annette.

Les jours désormais s'écoulaient heureux. L'oncle Nestor ne considérait qu'une seule chose, c'est que le bel Alfred se conduisait en bon mari et se montrait aux petits soins pour sa compagne. Aussi, chaque fois qu'il venait à Paris descendait-il chez celui qu'il appelait son « neveu » et où on le gâtait du mieux qu'on pouvait, d'autant plus que fort riche il était l'oncle à héritage.

Mais un beau jour Annette tomba malade : une mauvaise grippe l'anémia au point que le médecin décréta que, pour qu'elle pût se rétablir, il lui fallait respirer durant quelques semaines le bon air de la campagne. Dès qu'il eut connaissance de la prescription du docteur, l'oncle Nestor accourut à Paris et n'eut pas de peine à convaincre Alfred de laisser Annette repartir avec lui pour l'Anjou.

Au grand air de la campagne, les forces revinrent bien vite à Annette, dont la présence quotidienne éveilla dans l'esprit de son septuagénaire d'oncle des sentiments qu'il ne cherchait pas d'ailleurs à refouler. Il se prenait à flirter comme un jeune homme, mais sa nièce ne semblait pas comprendre ses déclarations, si bien qu'un beau soir, il résolut, non pas de brûler ses vaisseaux, mais d'user de ruse afin de mieux parvenir à ses fins.

Annette, lui dit-il, tu sais quelle affection j'ai pour toi. Si je disparaissais, je voudrais que ce que je possède te revienne. Cela n'est possible qu'à une seule condition, c'est que tu deviennes ma femme. Ce mariage n'a qu'un but, c'est de t'avantager légalement, à part cela je ne serai pour toi qu'un mari théorique !

Mais Alfred, qu'en fais-tu dans tout cela, et que deviendra-t-il ?

Sois sans inquiétude, Annette, ton Alfred restera ton véritable époux et tu pourras retourner vivre chez lui et avec lui. J'irai vous voir comme par le passé. Bien entendu, tu n'auras pas besoin de lui dire que nous sommes mariés.

Finalement Annette se laissa persuader et les bans furent publiés. Un beau matin, le mariage fut célébré dans la plus stricte intimité. Bien entendu, Alfred, qui supposait sa « femme » en convalescence, n'avait pas été invité à la cérémonie.

Mais le soir même de la nocé, le fringant septuagénaire dévoila sans tarder ses batteries. Malgré sa résistance, Annette devint réellement M^{me} Nestor V... L'oncle Nestor, malgré ses engagements, était passé de la théorie à la pratique.

Au bout de quelques semaines, Annette fit part de son désir de rentrer chez son amant. Le mari n'y opposa aucune objection et M^{me} Nestor V..., redevenue M^{me} Alfred, regagna le logis du représentant de commerce.

Évidemment, l'oncle Nestor n'attendit pas longtemps pour arriver à son tour à Paris, ne pouvant se passer de sa femme.

Ainsi, pendant les heures de la journée, l'oncle Nestor retrouvait sa femme légitime qu'il rageait d'être obligé de rendre le soir à son amant.

Quand il prit congé d'Alfred pour rentrer en Anjou, il avait son plan. Et son « neveu » le croyait déjà rentré dans sa propriété.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 T.A.) Londres W1

quand le lendemain de son départ, alors qu'il reposait encore auprès de sa « femme », le timbre d'entrée résonna vigoureusement.

— Au nom de la loi : ouvrez ! dit une voix derrière la porte.

Stupéfait, Alfred prit à peine le temps d'enfiler son caleçon, avant d'aller ouvrir, et recula d'étonnement en se trouvant en présence de l'oncle Nestor qu'accompagnait un commissaire de police ceint de son écharpe.

— Vous ! mon oncle ! avec le commissaire ? questionna Alfred, que se passe-t-il ?

— Je ne suis pas votre oncle ! répliqua Nestor avec une extraordinaire dignité. Je suis le mari outragé ! Vous étiez couché avec ma femme !

— Annette ! votre femme ? questionna Alfred en se retournant complètement ahuri vers sa compagne, qui, toujours étendue sur le lit, dut avouer à son amant qu'elle était bien l'épouse légitime de son oncle, mais, rouge de colère, elle ne put s'empêcher de s'écrier :

— Tu n'as pas honte, Nestor, de ne pas tenir tes serments ?

Cette juste protestation ne put d'ailleurs empêcher le commissaire de police de constater le flagrant délit d'adultère, bien qu'il ne fût pas douteux pour le magistrat qu'Alfred était innocent, ayant toujours ignoré le mariage de sa « femme ».

Convaincu qu'Annette ne consentirait jamais à quitter Alfred, l'oncle Nestor, ayant possédé sa nièce à tous les points de vue, a demandé le divorce afin de reprendre sa fortune.

E. H.

Le satyre galant.

Dans le box des prévenus, ils sont restés deux : un jeune homme chic à binocle, une femme entre plusieurs âges aux cheveux huileux, à la figure flétrie par toutes sortes de vices.

Sa toilette est un amalgame curieux des modes de ces trente dernières années.

— Affaire n° 5, annonce l'huissier : Ministère public contre X... et femme Z...

Le président qui a gardé pour la fin ce délit d'attentat à la pudeur compulse le dossier avant de prendre la décision de prononcer le huis-clos.

— Il y a deux témoins : des agents qui ont surpris les délinquants ? s'enquiert-il.

Les gardiens de l'ordre... moral se font connaître et on les invite à déposer.

Leurs déclarations sont d'autant plus concordantes qu'ils ont vu du même oeil à la fois égrillard et courroucé le fait retenu par la vindicte publique.

— Nous suivions le quai du Louvre, dans la nuit du 23 au 24 dernier, lorsqu'en passant auprès d'un édifice public réservé aux hommes le bruit d'une conversation animée attira notre attention.

Nous étant approchés, par les découpures de la tôle qui entoure le kiosque, il ne nous fut pas difficile de voir qu'une femme s'y était introduite en compagnie d'un individu et dans un but inavouable.

Ces deux personnes étaient même si occupées que notre présence n'arriva pas à troubler leurs ébats, bien que nous n'ayons pris aucune précaution particulière pour étouffer nos pas. Tout en se livrant aux actes répréhensibles que l'on devine, cet homme et cette femme échangeaient des insultes et des menaces.

La première réclamait de l'argent, à ce que nous crûmes comprendre, et l'autre refusait de lui en donner.

Leur dispute prit un ton si élevé que nous nous décidâmes à intervenir, en les priant de vider les lieux.

Une fois dehors, ils se mirent à nous injurier avec un ensemble parfait, nous traitant de cochons, de voyeurs... enfin de tous les mots possibles et imaginables.

C'est pour cette raison qu'au lieu de dresser un simple procès-verbal nous résolûmes de conduire le couple au poste et de déposer notre rapport.

— Eh bien ! vous reconnaissez les faits, demande le président au jeune amateur de sensations en plein air.

X... a un système de défense assez habile.

— J'étais entré dans la vespasienne pour satisfaire un besoin d'autant plus urgent que je sortais d'un banquet bien arrosé. A peine y étais-je depuis quelques secondes que Madame — il désigne sa voisine — vint m'y retrouver pour m'offrir une distraction à laquelle j'étais loin de m'attendre. Je la repoussai avec force, elle insista et c'est le bruit de cette discussion — toute à mon honneur — qui attira les gardiens de la paix.

— Monsieur ment, s'écrie la femme Z...

C'est lui qui m'a entraînée dans la vespasienne après m'avoir fait du « plat » sur le banc où je m'étais assise pour me reposer. Il m'a violentée malgré moi et j'ai dû subir les derniers outrages de peur de recevoir un mauvais coup...

A la vérité, cet aspect de l'affaire cadre assez mal avec la profession officielle de la prévenue. Elle vit du trafic de ses charmes délabrés, et les renseignements de police déclarent que son terrain d'opérations est précisément les quais depuis le Châtelet jusqu'aux Tuileries.

La déposition des agents confirme donc les torts de l'hétaïre quadragénaire.

L'avocat du jeune homme, la charmante M^{lle} Suzanne P..., blonde et gracieuse, à la partie belle pour innocenter dans la plus large mesure son client.

Elle y réussit dans un plaidoyer qui tirerait de l'indulgence du cœur de Torquemada en personne, et termine en citant avec ingénuité ces vers du bon La Fontaine :

... L'occasion, l'herbe tendre,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré...

— Il suffit, maître... La cause est entendue.

Et dans un sourire, le tribunal condamne l'élégant X... à 16 francs d'amende, tandis que sa complice récolte quatre mois de prison.

— N'y a pas d'justice, clame la péripatéticienne. Un type qui m'a prise de force, un satyre !

Mais le satyre a de la reconnaissance et de bien jolies manières.

Il a saisi avec feu la blanche main de son défenseur, et, dans un geste des plus « Régence », l'a portée à ses lèvres, pour déposer à la naissance du poignet un délicat baiser.

J. C.

Les sables de Bègles.

Après une nuit d'agapes, Marcel Bervat et Edmond Sauvage se rendirent aux baraquements Servanti à Bègles, aux environs de Bordeaux. Là, se faisant passer pour des policiers, ils se livrèrent à deux sortes de méfaits inégalement graves mais qui leur valent également leur comparution devant le tribunal de police correctionnel de Bordeaux sous la présidence de M. Olivier.

Les baraquements de Bègles abritent toute une population malheureuse de chômeurs, d'expulsés à la suite d'expropriation et de pauvres gens sans refuge.

Dans ces immenses bâtisses, séparées par des box hâtifs ou réunis autour des braseros, ils se reposent des fatigues ou même des flâneries de la journée.

C'est là que Marcel Bervat et Edmond Sauvage pénétrèrent cette nuit de réjouissance, chacun muni d'une lampe électrique.

— Haut les mains ! firent-ils.
Et ils se mirent en devoir à la fois de voler les hommes et de violer les femmes.

Dans le huis-clos le plus strict, leurs exploits sont évoqués.

Pour voler les hommes, les deux chena-

pans avaient employé un procédé très simple.

— Police ! crièrent-ils, haut les mains ! Et, sous prétexte de rechercher les papiers d'identité des hommes, ils les fouillèrent et dérobèrent leur pécule.

Le défilé des témoins est lamentable. Il s'achève par cette constatation résignée :

— On a cru qu'ils étaient de la police !

Mais le défilé des femmes qui ont subi leurs outrages — elles sont au nombre de quatorze — est encore plus singulier. Rien de plus étrange que leur attitude. Ces malheureuses créatures ne paraissent pas avoir conservé contre les deux malandrins ce ressentiment vigoureux qui apparaîtrait bien naturel.

Il en est même deux qui dormaient si profondément, disent-elles, qu'elles ne se sont aperçues de rien.

Le substitut d'audience s'étonne quelque peu de cette indifférence. Mais il reste encore bien plus stupéfait lorsqu'une autre victime, la femme Brigitte M..., déclare avec une désarmante candeur :

— Je n'ai pas crié parce que j'ai cru que c'était mon mari qui faisait ça...

Et elle ajouta même :

— Dans la nuit, vous savez, on pouvait s'y tromper...

Les autres femmes, à qui le président demande pourquoi elles n'ont pas crié, répondent exactement ce qu'ont dit les hommes :

— Mon président, à quoi bon ? On croyait qu'ils étaient de la police.

Devant cet argument inattendu, qui témoigne d'ailleurs d'un respect intégral de l'autorité, le magistrat n'insiste pas. Il passe à l'interrogatoire des deux prévenus. Ceux-ci prétendent qu'ils ont rencontré partout un consentement absolu.

— Vous comprenez, mon président, dit Edmond Sauvage, qui fait le faraud, que ces femmes n'étaient pas habituées à des jeunes gens ni à des gars comme nous. Alors, conclut-il avec une logique dont il veut faire apprécier l'évidence, pourquoi nous auraient-elles refusé ?

Et il désigne d'un geste plein de conviction les lamentables et pauvres témoins masculins assis devant le tribunal.

Néanmoins, cette raison ne convainc pas les magistrats. L'acte reproché aux prévenus et qui eût pu les conduire en cour d'assises a été correctionnalisés. L'organe du ministère public estime que c'est là une preuve d'indulgence suffisante. Et il requiert une sévère condamnation.

Le défenseur des prévenus fait remarquer que leurs antécédents sont excellents et que la passivité résignée des femmes a pu leur faire croire à une sorte de consentement. Ce qui paraît d'ailleurs le plus incroyablement, c'est qu'en si peu de temps et que par deux prévenus seulement, quatorze attentats de cette nature aient pu être perpétrés.

Le tribunal n'accorde cependant à cet exploit aucune admiration spéciale. Marcel Bervat et Edmond Sauvage sont condamnés chacun à six mois d'emprisonnement.

M. S.

Les " Bobby " s'entraînent



En France, ce sont les sociétés de sauveteurs qui organisent des exercices de secours aux blessés. En Angleterre, les civils semblent préférer ne pas se mêler de ces questions-là. Ils en laissent le soin aux agents de police, destinés, par profession, à remplir toutes les besognes.

C'est ainsi qu'à Londres a eu lieu un concours entre des équipes de policemen provenant de toutes les villes d'Angleterre, concours où il s'agissait de donner les premiers soins à des blessés et d'assurer leur transport dans les meilleures conditions de rapidité et de prudence. (I. P. S.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

La "Foire aux Puces" des petits navires

Magnifique occasion



Vous tous qui avez vu *Fanny*, vous connaissez le bateau de M. Brun, qui chavira dès que le brave homme mit le pied dans sa coque mal équilibrée ? Et vous avez tous ri de la mésaventure de ce marin d'occasion... Eh bien, vous avez peut-être eu tort ; car l'envie peut vous venir aussi, un jour, devant la mer bleue éclaboussée de soleil provençal, d'avoir aussi votre « barquette », et ce désir vous poussera peut-être à commettre des imprudences égales, sinon pires, à celles de ce bon M. Brun.

Tous ceux qui sont passés par Marseille connaissent la « foire aux puces » des bateaux. C'est un coin de quai, au Vieux Port, « en tirant vers la Joliette », comme on dit là-bas. Là, dans une fraternité paradoxale, se balancent mollement côte à côte barques de pêche peintes de couleurs vives, canots automobiles aux cuivres luisants, petits yachts d'acajou. Lorsqu'on a admiré ces petits navires, frétilants comme poissons pris au piège, comment résister à la tentation ? On entre en pourparlers avec le vendeur, on demande le prix, on marchand.

— Une occasion, monsieur, assure le propriétaire, j'ai besoin d'argent immédiatement, c'est pourquoi je vends à ce prix-là. Mais c'est une excellente affaire.

Et on la fait, cette excellente affaire !... Bien heureux si, au premier voyage, on est quitte pour un bain inattendu.

— Si nous avons ici des bateaux truqués ? m'a dit le gardien de la foire aux puces de mer. Vous me posez là une question bien indiscrète.

— Que, pour obtenir plus cher d'un raftot fatigué, on lui passe une couche de peinture vert Nil ou vermillon sur la coque, que l'on fasse briller les cuivres, que l'on astique le moteur, appelez-vous cela du truquage ? Non, n'est-ce pas ? Ici, nous parons la marchandise. La mariée n'est jamais trop belle.

— Mais si l'on vous demande de vendre un bateau... usé jusqu'à ressembler à une feuille de papier à cigarettes ?

— Nous répondons que c'est impossible. Ou alors, nous faisons un prix si bas que le client éventré de lui-même, se méfiera.

N'êtes-vous jamais induits en erreur... par les vendeurs eux-mêmes ?

— Ah, cela, monsieur, c'est l'affaire des acheteurs ! On nous amène un bateau ; on nous dit : « Prenez-le ! ». Parfait ! Nous indiquons ce prix-là, de vive voix ou par

une pancarte ; et nous nous lavons les mains du reste.

— Pourtant... s'il arrivait un accident ?

— Les amateurs sérieux, ceux qui veulent vraiment naviguer, viennent ici avec un charpentier et un mécanicien. Le charpentier examine la coque ; le mécano plonge dans le moteur. Ça fait cinq cents francs de plus, mais ce n'est pas de l'argent jeté à l'eau. Il y a des experts, croyez-moi, sur la place.

— D'après vous, la vente officielle, ici, présenterait donc quelques garanties ?

— Beaucoup plus, en tout cas, que dans la vente libre. Les charpentiers que vous voyez ici, en train de changer une planche par-ci, une étrave par-là, un pan ailleurs, il est facile de leur demander conseil, avant de toper là. Eux, du premier coup d'œil, savent vous renseigner.

Eux voient que l'étrave a bouché les trous de la coque, que la graisse empêche de chanter les engrenages, que le pont semble en bon état grâce à une couche d'huile de lin.

— Sans l'avis des techniciens, vous courez les plus grands dangers. Quand, en pleine mer, votre cale sera pleine d'eau, que votre moteur ne vaudra plus repartir, que la voile se sera fendue du haut en bas à la première bourrasque ; que les avirons — sauf vot' respect — pèteront comme du verre, ou que l'hélice, mangée derouille, quittera son arbre pour un éternel séjour dans le calme des profondeurs, vous regretterez de n'avoir pas dépensé quelques centaines de francs pour recueillir l'avis des compétences, mais alors il sera trop tard.

— D'ailleurs, poursuit avec « l'accent » mon interlocuteur, ce que je vous dis là, c'est pour vous faire peur. Nous, ici, nous ne mettons pas en vente de bateaux « dangereux » ; nous les envoyons à la démolition. Mais je ne réponds de rien si vous vous adressez aux vendeurs libres.

— De plus, laissez-moi vous donner un conseil : exigez toujours de voir le bateau en cale sèche. C'est une duperie que d'acheter « sur l'eau ». Presque toujours, si le bateau n'a pas trente mètres de long, évidemment le fait qu'on ne le tire pas au sec atteste... quelques fa...

...côté de la coque : vernis sous marin rongé, coups reçus, rivets de cuivre disjoints, voire

Dans une fraternité paradoxale se balancent mollement côte à côte barques de pêche peintes de couleurs vives, canots automobiles aux cuivres luisants, petits yachts d'acajou...

zones vermoulus. Les algues, huîtres ou moules attachées à l'étrave attestent, de leur côté, un long, très long séjour à l'ancre. C'est mauvais signe.

— Enfin méfiez-vous des échanges.

— Des échanges ?

— Oui. Un navigateur de plaisance qui lâche son brave canot fidèle pour en prendre un autre de même genre et de même force, hum ! C'est habituellement la conséquence d'un accident imprévu.

M'ayant donné ces bons conseils, le gardien cracha de côté et, me saluant d'un doigt négligent, s'en fut en confiant :

— Décidément on ne saurait être trop prudent en matière de navires.

— Une auto se truque pour la vente, chacun sait ça. Les mécaniciens font des merveilles dans cet ordre d'idées. Mais cela dure... le temps de l'essai.

— En général (il s'agit de moteurs usés ou claqués), l'automobiliste « roulé » connaîtra la panne, mais non l'accident. Dès lors il n'aura qu'un désir : celui de « refiler son clou » à quelque nouvelle victime. Ainsi, de dupe en dupe, l'auto arrivera à la ferraille, mais neuf fois sur dix elle n'aura fait tuer personne.

— Un bateau, c'est beaucoup plus grave. Si la coque disjointe et pourrie tombe en morceaux sous vos pieds, c'est la mort à brève échéance.

J'ai fait, de la main, un petit adieu aux beaux navires. Je ne connaîtrai de l'étonnante méditerranée que ce qu'en peut parcourir un nageur moyen. Les croisières, désormais, n'ont plus à mes yeux aucun charme, et je ne me soucie plus de devenir la victime des resquilleurs de la mer.

JACK SCREEN



Les mille et une interventions de Monsieur l'Agent

vante, l'heure de secouer les tapis par la fenêtre était passée. Le délit était caractérisé.

Inutile d'ajouter que le propriétaire du paillason se tint coi et se

garda bien de le réclamer. Quelle ménagère ne s'est pas trouvée en contravention, au moins une fois, pour avoir battu ses tapis au dehors après l'heure autorisée ? C'est là un délit courant comme il en est une centaine que chacun peut commettre chaque jour, sans être pour cela un grand coupable. Un commissaire de police disait :

— Montrez-moi le plus honnête homme du monde et je me charge de le faire coffrer. C'était peut-être un peu exagéré, et pourtant les petits délits courent les rues, peut-on dire. Tenez, rien que le geste de jeter sur le trottoir un bout de papier est passible d'un procès-verbal, et combien de « mères à leurs toutous » ignorent que le dépôt des ordures même canines est interdit sur la voie publique ? Nous ne passerons pas en revue tous ces petits délits, ils sont trop, mais nous en prendrons quelques-uns parmi les plus caractéristiques.

Plus la circulation est intense, et par conséquent compliquée, plus les motifs de contraventions abondent : c'est ainsi que l'installation des passages cloutés a augmenté dans la proportion de 20 p. 100 le nombre de délits enregistrés. La majorité des contraventions est fournie par les automobilistes. Les incidents de la rue dans une ville comme Paris se chiffrent par centaines chaque jour. Les délinquants s'efforcent tout naturellement d'échapper aux sévérités des

Battre les tapis à la fenêtre après l'heure réglementaire, voici le petit délit courant des ménagères.

L'AUTRE jour, au commissariat de la Muette, l'agent 304 fit une entrée sensationnelle dans le poste : l'air furieux, la sueur au front malgré le temps frais, il agitait un paillason.

— Tu as fait des achats en service commandé ? lui demanda son brigadier.

— Tu aurais pu demander qu'on te

Un agent vérifie les papiers d'identité et le passeport d'un étranger.

l'enveloppe, fit remarquer une autre voix.

— Il est plutôt usagé, ton Gobelin ! remarqua un autre.

Mais l'agent 304, qui n'entend pas la plaisanterie, même avec ses collègues, roula des yeux furibonds. Après s'être épongé le visage, il raconta :

— A 8 h. 34 exactement, c'est-à-dire il y a plus d'une heure, j'ai reçu sur la tête ce tapis à pieds.

Un agent s'esclaffa et, chez les gardiens de la paix, c'est comme dans la gendarmerie où, « quand un gendarme rit, toute la gendarmerie... ». Une vague d'hilarité secoua le poste. L'agent 304 poursuivit :

— Aussitôt la réception dudit paillason sur mon képi, j'ai levé les yeux sur les fenêtres des immeubles voisins. D'où était tombé pernicieusement l'objet du délit ? Aucune tête ne se montrait évidemment à la croisée. Je ne fis ni une ni deux et je me mis à grimper les étages des maisons proches, muni du paillason. Je sonnai à toutes les portes suspectes, mais personne ne reconnut comme sien mon essuie-godasses... Les concierges n'avaient rien vu ni entendu ; j'ai monté ainsi plus de cinquante étages...

— Et alors, le délinquant ? interrogea le brigadier.

— Impossible de le retrouver, avoua piteusement l'agent 304 en s'asseyant sur le banc du poste. Et, circonstance aggra-

Un cycliste n'a pas de plaque à sa machine : petit délit fréquent.

Un piéton et un chauffeur descendu de son siège sont aux prises. L'agent intervient.

Délit de vente sans autorisation sur la voie publique. « Allons, ouste, au poste ! »

règlements. Mais force reste presque toujours à la loi. Témoin ce fait qui s'est passé récemment boulevard Montparnasse : Une auto avait démarré à contre temps sur un passage clouté ; l'agent siffla pour ordonner au délinquant de stopper. Celui-ci n'en a cure ; il se sauve en vitesse, puis, se croyant à l'abri de l'autorité, il ralentit et s'arrête. Mais quelle n'est pas sa stupeur de voir apparaître l'agent qui, crayon et carnet en mains, s'apprête à verbaliser. Est-ce un miracle ? Non pas ! C'est tout simplement que le gardien de la paix a sauté sur l'arrière de l'auto lorsqu'elle fuyait et, se laissant transporter, il est descendu de son siège improvisé au moment propice.

Parmi les petits délits, relevons le tapage nocturne, assez fréquent dans certains quartiers où l'on s'amuse la nuit. M. Goron, ancien chef de la Sûreté, qui vient de mourir, racontait volontiers à ce propos :

— Lorsque j'étais commissaire de police, mes agents m'amenaient un matin dans mon bureau cinq jeunes gens appréhendés à trois heures du matin pour avoir poussé des cris d'animaux à réveiller tous les habitants du quartier ; en outre, ils avaient sonné à la porte d'une vingtaine d'immeubles ; même entre les mains des agents, ils avaient entonné la chanson des « Trois orfèvres ». Je réprimandai vigoureusement les délinquants un peu dégrisés après quelques heures de poste de police. Or, parmi les cinq jeunes gens en question il y avait un futur ministre, un futur bâtonnier et un étudiant en médecine qui est aujourd'hui un des chirurgiens les plus réputés non seulement de France mais d'Europe. C'était un beau coup de file ! Aucune de ces personnalités que j'encontrai par la suite au hasard de mes fonctions, ne m'en a jamais gardé rancune ; mais le ministre, qui avait le portefeuille de l'Intérieur et par conséquent était « le premier des flics », suivant l'expression de Clemenceau, me pria de ne jamais raconter l'histoire tant qu'il serait au pouvoir.

L'état d'ébriété est un des petits délits assez fréquents. Chaque nuit, la police ramasse une trentaine de poivrots ; il y en a de toutes les classes de la société, depuis le zingueur qui, sa paye touchée, l'a distribuée sur tous les comptoirs, jusqu'au noctambule très chic que l'air vif a surpris au sortir d'un banquet de vieux amis d'enfance ; zigzaguant, divaguant, étreignant tous les becs de gaz, il a été cueilli par une ronde d'agents cyclistes.

Un autre délit parmi les plus communs, c'est celui qu'encourent les camelots ou les chanteurs des rues qui exercent leur métier sans autorisation. Avec un peu d'habileté, ces compagnons de carrefour, comme on les appelle, échappent 99 fois sur 100 à la surveillance des représentants de

l'autorité. Mais, lorsqu'ils sont pincés, leur recette, leur marchandise, sont confisquées et ils passent la nuit au poste, jusqu'à vérification de leurs papiers. D'autre part, tous ceux qui vendent dans la rue munis d'une autorisation, les marchands de quatre-saisons par exemple, sont soumis à une réglementation spéciale qui prévoit maints délits. Ne pas obtempérer au « Circulez ! » classique de l'agent peut mener au poste le rebelle. On n'a pas oublié Crainquebille immortalisé par Anatole France. Le pauvre négociant en plein air accusé à tort d'avoir crié « Mort aux vaches ! » vit son cas de refus de circuler singulièrement aggravé.

La prostituée même en carte qui, avant 19 heures, aguiche les passants est délinquante. Après 19 heures, si elle est aperçue en dehors des petites rues en train de faire de l'œil, elle peut être appréhendée et elle n'y coupe pas de quatre jours de Fresnes.

Tous ces petits délits sont d'ailleurs consignés et détaillés dans un petit ouvrage « Le memento du gardien de la paix », imprimé par les soins de la Préfecture de police et distribué aux agents. Ils y trouvent la manière de régler les conflits de la rue, y apprennent les cas où ils doivent intervenir ou s'abstenir ; ils n'ont qu'à consulter les pages de ce petit livre où les délits sont classés par ordre alphabétique. C'est ainsi qu'on peut lire au mot POTS DE FLEURS :

« Les pots de fleurs sont tolérés à l'intérieur des balcons ou en retrait des appuis de croisées lorsque toutes précautions ont été prises pour en éviter la chute et toute projection de terre ou tout écoulement d'eau sur la voie publique. »

A propos de pots de fleurs, un fait récent démontre que les petits délits peuvent parfois s'aggraver singulièrement. La locataire d'une maison de la rue de Vaugirard, habitant au deuxième, arrosait un matin les pots de fleurs qui garnissaient son balcon. Comment s'y prit-elle ? On ne sait. Toujours est-il que l'eau tomba en jet dans la rue ; un passant reçut la douche froide ; il en fut trempé. Un agent appelé constata le délit d'apparence insignifiant. Mais le piéton qui était rentré chez lui mouillé jusqu'à la chemise avait attrapé froid ; deux jours plus tard une pneumonie se déclara dont la cause ne pouvait être attribuée, d'après les rapports médicaux, qu'à la douche intempestive. Le malheureux succomba à la maladie et, comme il laissait six enfants, la locataire au balcon fleuri fut condamnée à la forte indemnité.

Dans le même Memento des délits à l'usage des agents, on lit également au mot SOUTENEURS :

« Sont assimilés aux souteneurs et commettent le délit de vagabondage spécial ceux qui tirent habituellement leurs

Ci-contre : L'hôtelier ne peut accepter dans son établissement un étranger sans papiers ou bien il commet un délit.

moyens d'existence en exerçant ou en facilitant le jeu sur la voie publique. »

Peu de personnes connaissent cette assimilation. Disons que ce Memento est hors commerce ; il n'est pas vendu au public. Il prévoit à peu près tous les délits : fermeture tardive des débits, divagation d'animaux, affichage non autorisé, port d'armes prohibées, mendicité, etc., et les nombreux délits concernant la circulation des automobilistes et des piétons.

Cette dernière catégorie est de beaucoup la plus importante ; on en aura une idée lorsqu'on saura que dans une seule journée on compte rien que pour Paris une moyenne quotidienne de 50 personnes blessées plus ou moins sérieusement. Voici, par exemple, le bilan de vingt-quatre heures au point de vue « dégâts humains » : un nez cassé, quinze côtes fracturées, un thorax enfoncé, une jambe brisée, trois bras démis, un menton fendu, et une cinquantaine d'ecchymoses variées sur toutes les parties du corps.

PIERRE DEMOURS

Au-dessous : Si le chauffeur n'a pas ses papiers en règle, gare à la contravention !

En bas, à droite : Un triporteur en faute. L'agent constate le délit et verbalise.



S'asseoir sans payer sur une chaise d'un jardin public, voilà qui est considéré comme un délit.



FILLES A MATELOTS

I La confession de la Môme-Gras- Double.

Ce caboulot a une odeur insupportable à laquelle s'ajoute peu à peu un parfum de graillon qui nous envahit par une porte entr'ouverte. On entend tout près, derrière la file des maisons borgnes, les rumeurs du port du Havre, où les cris se mêlent aux rauques appels des sirènes.

— Si j'm'attendais à l'voir! fit l'un des hommes.

— Ça qu'les montagnes qui s'entre-trent pas, répond sentencieusement mon compagnon.

Je fais la petite bouche sur mon « coup de rouge ». Tord-boyaux à base de bois de campêche... J'ai beau me cramponner, ça ne veut pas passer! Un geste maladroit expédie par terre l'infâme mixture et le gobelet en verre trouble, aux bords douteux.

Je crie :
— Zut! Pour me donner une contenance.

— Ça pas d'mal, assure Pierre. Ça qu'à en commander un autre.

Je proteste précipitamment :
L'un des trois constate, avec un accent belge qui s'harmonise avec sa carrure et la blondeur de ses cheveux :

— Ça n'a pas l'air d'être une soulotte, ta bonne amie, savez-vous.

Je comprends que j'aurais dû demander une boisson forte. Pierre répare :
— Elle boit pas beaucoup. C'est pas une d'ici. Elle est d'Paris.

— A l'aura des grenouilles dans l'estomac. C'est pas bon, ça, pour des amoureux.

— T'en fais pas, répond seulement mon cicerone.

Eh oui, mon cicerone! Car, si j'affecte allures d'une « poule à la redresse », c'est bien la première fois de ma vie que j'entre dans un cabaret à matelots. Toute seule, je n'aurais pas osé. Heureusement, j'ai retrouvé sur les quais, voici quelques jours, Pierre Legros, marin de commerce, fils d'une de mes anciennes femmes de ménage.

— Pierre, lui ai-je dit, il faut que vous me pilotiez dans les caboulots des ports les

plus mal famés que vous connaissez. Je veux voir ce que c'est.

— Pensez-vous, mademoiselle! Tout l'monde se fichera de vous; les filles vous insultent et les mâles, dame... Comme vous êtes pas patiente, l'aura d'la bagarre.

Il ajoute aussitôt :
— C'est pas pour moi que j'dis ça, car, bon Dieu! j'suis d'force à en dresser. C'est à cause de vous...

— Il n'y aura pas de bagarre, Pierre. Vous me présenterez comme votre... femme.

Il me regarde, stupéfait :
— Mais alors, faudrait que j'vous tutoye?...
— Naturellement.

Il est ahuri.

— Ah! ça!... Tout d'même! J'pourrai jamais! assure-t-il, en tortillant son béret de laine.

— Mais si, vous verrez.
— Vous avez pas l'genre. On n'croira pas...

— Je prendrai le genre.

Au bout d'une demi-heure, il concluait :
— Après tout, si ça vous amuse! Moi j'm'en fiche!

Et j'ai tâché de prendre le genre. Un corsage rose à douze francs, une jupe à vingt-cinq, une paire de bas en soie artificielle, des fards à bon marché, voilà mon équipement. En outre, je me suis frisée au petit fer et je me promène tête nue.

Je dis bien, j'ai tâché. Il faut avouer, modestement, que je n'ai pas tout à fait réussi. Des détails manquent. Les mains surtout ne sont pas réussies, j'ai regardé celles de mes voisines. Ah! ces mains! Quels poèmes de tristesse veule. Grises de peau, avec des ongles vernis d'un rose couleur de bonbon, galonnées d'une bordure d'un noir... immaculé. Moi qui ai lavé mes mains avant de venir, j'ai honte.

Heureusement les tables sont si sales qu'en les caressant discrètement, j'arrive rapidement à les « maquiller » de crasse.

Mais voici que la porte s'ouvre devant deux filles à visages crapuleux. Leurs nippes sont maculées de taches. L'une d'elles suce au coin de la lèvre un mégot éteint.

— Par ici, les gosses! crie un matelot. Le poing aux hanches, la croupe chaloupante, elles obéissent à l'invite.

— Tu régales? demande la femme au mégot.

— Nature! Assis-toi là. Toi, d'aut' côté. Qu'est-ce que vous prenez, mes belles petites?

L'une d'elle allonge la main vers le gobelet de Pierre et y trempe ses lèvres en as-

pirant. Ce sucoir me dégoûte...

Elle déguste, puis, concluant :

— Oui. Une tomate aussi pour moi.

— Deux tomates! crie l'autre.

Les deux filles ont posé leur tête sur les épaules d'Hippolyte, le marin généreux. Il embrasse, l'une après l'autre, les deux bouches qui

s'offrent, et, fixé sans doute sur son choix :
— Tiens, Louis, prends c'te poulette pour toi. J'garde celle-ci.

Sans difficulté, la femme rejetée vient s'asseoir sur les genoux de l'autre homme.

— Comment qu'tu t'appelles, la môme?

— Maimaine.

— T'es gentille tout plein, ma gosse.

Et des lèvres gluantes se mêlent. Cependant Hippolyte, la main plaquée contre la poitrine de sa conquête, masse amoureusement les chairs molles de « Madoche ».

Ces dames me dévisagent sans aménité. Feignant alors une désinvolture de « vraie de vraie », je jette un paquet de cigarettes sur la table :

— Si vous voulez fumer, vous autres? Du coup, on s'amadoue, on bavarde :

— D'où c'est qu't'es, toi?

— D'Paname.

— Comment c'est qu'tu t'appelles?

— Alice.

— Qu'est-ce que tu f'rais?

L'entretien prend une tournure vraiment gênante. Il faut pourtant que j'en sorte à mon honneur, si j'ose dire!

Tout de même il y a des choses difficiles à dire.

Je biaise, dans un rire lourd :

— C'te question!

Mes deux « consœurs » me regardent avec mépris :

— Quelle gourde! C'te question? On sait bien qu'dans l'civil t'es pas la femme à Herriot! Mais quoi, on peut bien te demander si t'étais en maison ou si tu f'rais la clientèle pour ton compte?

Je proteste :

— Dame! pour mon compte, nature!

— Ça rend en c'moment?

— Pas grand!

— Les salauds! C'est partout pareil!

Avant, on les avait comme on voulait. Tandis qu'maintenant!...

— On se r'sent d'la crise, quoi! constata l'autre.

— Tu l'as dit, chérie! Mais c'est pas drôle! J'dois quinze jours à mon hôtel, et si ça continue j'vas m'faire fout'dehors. J'ai beau dire au patron qu'est pas faut' de ma part, j'sens qu'ça va mal.

— On gagne sa croûte à Paris? interroge Maimaine à brûle-pourpoint.

— Couci-couça. C'est comme ici...

— Tiens! Quand on la gagne pas ici, on crève ailleurs, tu penses! Les marins, quand l'débarquent, pleins aux as et sevrés d'amour d'puis des mois qu'quelquefois, l'les lâchent, tu sais! Mais maint'nant, ça chôme si tellement dans la marine qu'on est trop nombreuses, nous autres, pour les « miches » qui débarquent. La concurrence!

J'ai cru un moment qu'tu v'nais t'établir ici, toi. Tu parles si on t'aurait fait une conduite!...

— Penses-tu! J'suis trop faite à Paname pour changer mes habitudes.

Cette déclaration de principe m'assure immédiatement de toutes les sympathies. Je suis maintenant la collègue en vacances, plus rien à craindre de moi. Je demande à Maimaine :

— Tu ne travailles pas, ce soir?

— Non. L'copain d'ton homme m'a retenue, t'as vu? Ça m'suffit. J'me suis tapé trois types de quat' à sept. Un charbonnier anglais qu'est arrivé. J'faisais l'quai quand la chaloupe a am'né les hommes à terre. D'un seul coup d'un seul, j'ai tapé dans l'œil à trois. I's'sont donné l'tour.

— I'd'vaient s'impatienter ceux qui attendaient?

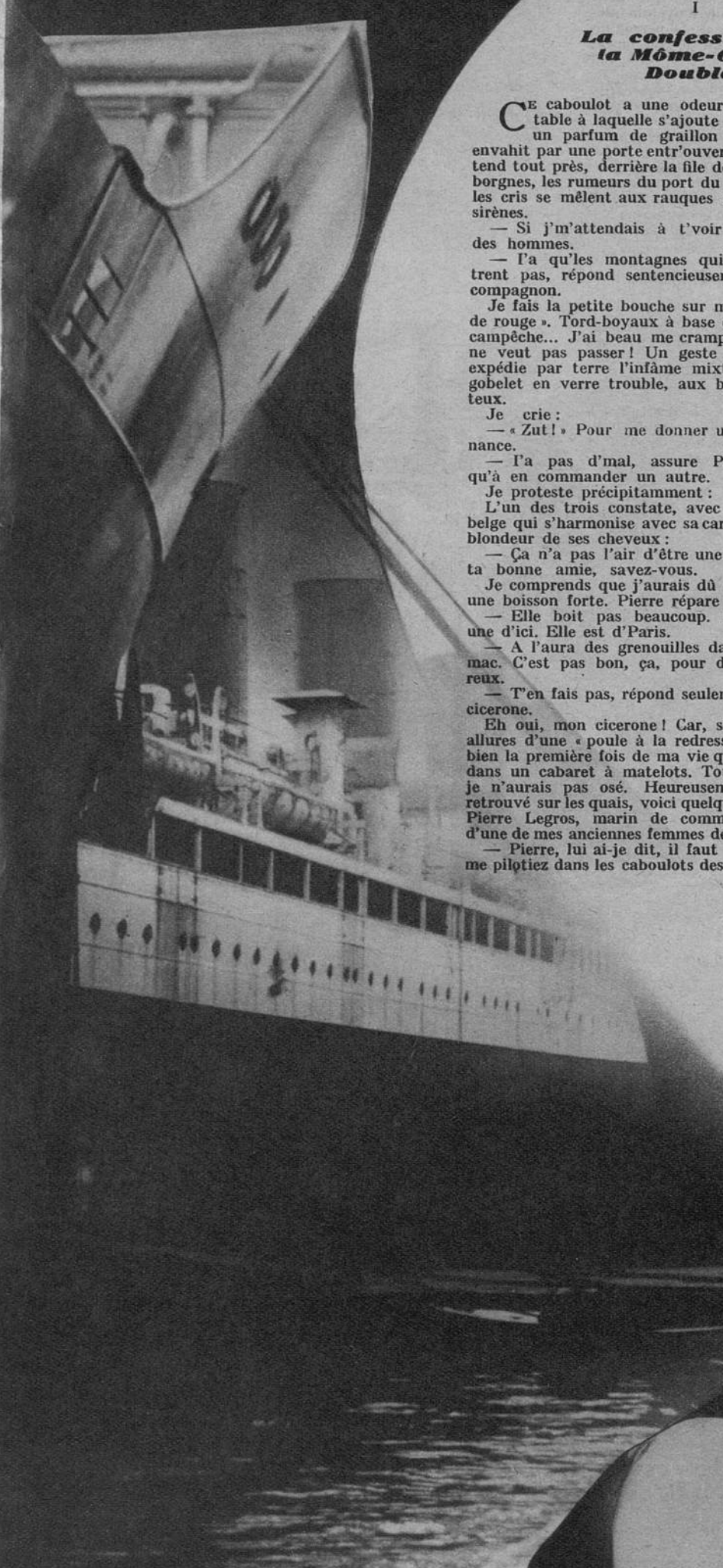
— Penses-tu? I'rigolaient en s'rinçant l'œil.

— Ah!... I' z'étaient tous dans ta chambre, alors?

— Dame! Où qu'tu voulais qu'f'soient?

— J'sais pas. Au café, sur le palier...

L'une d'elles suce au coin de la lèvre un mégot éteint.



— D'où qu'tu sors ? Quelle gueule d'enfant de Marie ! Si j'les avais fait attendre ailleurs, tu crois qu'i's auraient pas été repérés par une autre qui m'les aurait soufflés ? Tandis qu'comme ça !... J'ai même eu du rabiot. Chacun m'a r'filé quarante sous d'pourboire. Ça les avait amusés d'faire les voyeurs.

Toute rouge, je plonge le nez dans l'eau poisseuse de ma limonade. Décidément je dois me surveiller ; j'ai encore de ces étonnements qui pourraient merendre suspecte.

Un accordéoniste s'est installé dans un coin. Pour estrade, il a une chaise juchée sur une table, et il s'amuse, tout seul rien que pour lui, avec son infernal instrument, qui tantôt rugit et tantôt piaule. Il est encore trop tôt pour qu'il se mette en frais.

Cependant, le ventre de l'estaminet s'emplit. Les consommateurs arrivent seuls, par couples, parfois par trois, jamais plus. Nous sommes vingt déjà. Et déjà la concurrence joue entre les cinq filles qui semblent avoir là leurs quartiers. Le diapason des voix s'élève. Avant une demi-heure, ce bastringue sera intenable. Que va-t-il m'arriver ? J'ai envie de fuir... Mais non, avant de partir il faut que je connaisse l'histoire de Maimaine. Doucement, pour ne pas l'effaroucher — car ces filles sont soupçonneuses — je l'interroge :

— Ça longtemps qu'tu fais la place ici ?
— J'te crois !
— T'as toujours vécu comme ça ?
— Nature ! Pas toi ?

Les rôles se retournent. Me voici brusquement de nouveau sur la sellette. Une seconde, je demeure déconcertée, puis, très vite, je sers la petite histoire préparée d'avance. Je donne des détails : mon enfance à l'Assistance, mon passage dans une colonie pénitentiaire, mon stage à Saint-Lazzare, toute la lyre. C'est tout juste si je ne m'accuse pas d'avoir été condamnée à mort !... Je sais l'effet des confidences : cette confiance que — sous le sceau du secret, naturellement — je témoigne à Maimaine me vaudra, sans doute, de connaître à mon tour les secrets de sa pauvre vie.

Je conclus :

— Voilà ! J'ai pas eu l'existence toujours rose, tu vois. J'espère que t'as été plus heureuse toi ?

Des couples se sont formés et dansent au rythme de l'accordéon pleurnichard. C'est au son de cette musiquette irritante, sous des girandoles de papier rose, que Germaine Baumier, dite Maimaine, dite l'Accroche-Cœur, dite la Môme-Gras-Double, me raconte sa triste vie :

— Oh ! moi, j'ai pas rigolé tous les jours non plus, tu sais ! Mon père et ma mère étaient « chineurs » et on vivait à six dans la roulotte. C'est p'têt' pac' qu'on était aussi nombreux qu'on n'est pas tout à fait morts de froid, dans c'te voiture au toit de fer-blanc où on cuisait l'été et où, l'hiver, on claquait des dents. A faire la chine, on n'devient pas vite myonnaire, tu sais bien ! Nous aut's, si c'est qu'on n'aurait pas chardé de la volaille et de la légume alentour des fermes, on aurait, pour sûr, crevé de faim. La seule chose qu'on a toujours eue, même dans les jours durs, c'est l'pinard et la gnôle. « Nous quat', avec mes frères et ma sœur, on d'mandait la charité. On prenait des airs malheureux pour aller sonner aux grilles, et on s'foutait après d'la gueule des poires qu'avaient aligné leur péze. Pendant qu'on travaillait, nous les mômes, l'père rempaillait les chaises, raccommodait les riflards, et la mère vendait des fleurs en papier et des petits guéridons ronds, avec du papier d'tapisserie su' l' dessus. Quand c'est qu'les journées étaient bonnes, on buvait un bon coup l'soir. Quand les parents étaient pleins, i' s'tossaient à qui mieux mieux. Une heure après, i' s' rabi-bochaient su' l'puicier. I' nous foutaient dehors pendant c'temps-là, mais nous aut' on s'faisait la courte échelle pour reluquer par la fenêtre, qu'était seulement bouchée par un carton dans quoi qu'on avait fait des trous. Tu comprends qu'not' éducation a été vite faite. A onze ans, j'commençais à m'amuser avec des gars du coin.

— J'avais quinze ans quand c'est que Tom Pouce, mon frère, m'emmena toute seule avec lui. On arrive à un carrefour, où c'est qu'un homme attendait :

— La v'là qu'dit, mon frère. Les dix balles ?...

— L'homme y donna deux billets d'cent sous et s'en vint vers moi. Ça m'disait rien, tu comprends ! Alors, j'voulus m'barrer. En deux sauts, mon frangin fut sur moi. Et que j'te cogne, et que j'te cogne !

— Roulure ! qu'i'disait, saleté ! Tu crois qu'tu vas t'barrer comme ça. J'ai été payé et i' s'ra pas dit qu'j'aurai volé mon fric ! Allez, empogne-la, toi !

— J'me débattais, encore, mais i' z'étaient deux à m'maintenir ! J'dus céder.

— A partir de c'moment-là, dès qu'on arrivait dans un patelin, Tom Pouce me cherchait un nouveau miché. Quand j'voulais pas marcher, i' m'foutait d' ces tour-lousines !... Lui, pendant c'temps-là, il avait du fric plein ses poches et j'commençais à en avoir marre d'bossier pour lui tout l'temps. Un jour, j'lui dis :

— J'veux ma part, autrement, j'mange le morceau.

— I' savait bien c' qu'i l'attendait si j'racontais ça aux ancêtres. Les parents auraient pas été fâchés d'savoir qu'j'étais capab' de turbiner, mais i' z'auraient gardé tout l'argent pour eux. Alors i' m' dit :

— Si tu racontes, j'te crève !

— Et il l'aurait fait comme i' disait, l'salaud ! Bien obligée d' rester pépère, pas vrai ! C'était pas drôle !

— Encore deux ans qu'ça dura ce p'tit jeu-là.

— Et puis, v'là qu'un jour on s'arrête à Querqueville, en Normandie. Tom Pouce m'amène à un client, comme de bien entendu. Après la séance, l'homme, qui s'appelait Bibiche, dit comme ça :

— Pour combien d'temps qu'vous êtes encore ici ?

— Pour qu'at'cinq jours, qu'i dit.

— Ben, qu'i dit Bibiche, si c'est qu'tu veux baisser tes prix, j'te la prends tous les jours pour cent sous.

— Ça m'va.

— Bibiche était pas un novice. I' savait y faire et j'prenais goût à la chose avec lui. Ça f'sait qu'at' fois qu'on s'tait r'trouvés, quand i' m'dit :

— Tu voudrais pas t'en v'nir avec moi ? J'vas travailler au Havre, su' les quais. On prendra une chamb' à l'hôtel et on s'mettra en ménage.

— J'voudrais bien, que j'dis, mais j'ai pas envie d'me faire froidir par Tom-Pouce.

— A cause ?...

— Alors j'i racontai, s'pas, que j'travaillais pour ce marloupin-là.

— T'en fais pas, qu'i m'répond. T'as qu'à rien dire à ta tôle. Tu t'esbignes de vers les neuf heures, ce soir, mine de rien. J' t'attendrai ici. On s'trottera jusqu'à Cherbourg et on filera par le train.

— Tu parles si j'tais contente !

— Alors, Bibiche et moi, on s'mit ensemble. I' travaillait assez bien, mon homme, mais il était comme tous les types : assez porté su' la bectance et su' l'repos. I' m'disait souvent :

— C'est dégoutant qu'tu soyes mineure. Si c'est qu't'aurais les vingt et un ans, tu pourrais travailler un peu, toi aussi.

— J'demande pas mieux, que j'disais. J'vas m'y mettre.

— T'es pas folle ! J'ai pas envie d'me faire fout' à l'ombre !

— D'temps en temps, pourtant, il am'nait des copains à la maison, et ça m'permettait d'bricoler un peu sans avoir à faire la r'tape. Ça f'sait bouillir la marmite et Bibiche avait pas besoin d'se la casser autant.

— Pauv'Bibiche ! Heureusement qu'il a pu s'donner un peu d'bon temps ! I' s'est noyé l'année dernière. Ça m'a fait bien chialer, c'coup-là, vu qu'il était pas méchant, l'gars. S'i m'a foutu une douzaine de tournées pendant les cinq ans qu'on a été ensemb', c'est bien tout l'bout du monde !

Maimaine a un soupir. Une pitié profonde m'envahit devant cette femme de vingt-deux ans que son milieu, les événements, la vie, toute la vie ricanante et mauvaise, ont conduite au vice sans qu'elle en eût même conscience ! Je contemplais les yeux creux, les traits ravagés par la basse noce et l'alcool.

— Qu'est-ce que t'as à m'reluquer comme ça ? Je me réveille. C'est vrai, j'ai un rôle à tenir ! Où en étais-je ? Ah ! oui !...

— J'pense que c'est pas gai non plus, ma pauv' Maimaine ! Et d'puis qu'Bibiche est mort, qu'est-ce que tu d'viens ?

Une expression amère et canaille plisse sa bouche :

— T'en as d'bonnes, toi ! J'ai continué à travailler, pardi ! Faut bien manger. Je lui pose enfin la question qui me brûle les lèvres depuis dix minutes :

— T'aimes le métier ? Elle riposte aussitôt, agressive :

— Et toi ? Pendant quelques secondes, je reste effarée. Que dire ? Puis, à mots hachés :

— Oh ! moi c'est pas pareil ! Pendant deux ans, j'ai eu un ami sérieux : un vieux fonctionnaire. S'il était pas parti en province, j' s'rais pas avec Pierre Legros. Mais il a pris sa r'traite. Alors... Il n'empêche que, grâce à lui, j'ai pu faire des économies et qu'j'ai pas besoin d'travailler si dur.

D'ailleurs le métier m'me déplaît pas, à moi... Cette déclaration, n'emeut nullement ma compagne.

— Oh ! moi, j'm'en fiche. Travail pour travail, j'aime mieux ça qu'des journées d'couturière ou d'femme de ménage... Au moins, pas vrai ? c'est gai.

(A suivre).

ALEK PLUNIAN.

Et la concurrence joue entre les cinq filles...

Les marins, quand ils débarquent, ne vont pas tous dans la maison de tolérance du Havre.

Les caboulots du port où se rendent de préférence les gars de la marine.



LA VALSE A JULOT

Une des cages du La Martinière dans lesquelles les bagnards effectuent le dur voyage de Saint-Martin-de-Ré à la Guyane. (H. M.)

Ceci n'est pas autre chose que l'histoire d'un forçat. Convaincu de vol qualifié avec circonstances aggravantes, René X..., matricule 46.635, avait été condamné par une cour d'assises de province à huit ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour. Il part pour le bagne, s'évade, échoue, s'évade encore. Repris sur le bateau qui va l'emmener vers des terres libres, il est classé aux incorrigibles : cependant, un peu plus tard, il obtient, grâce à sa bonne conduite, l'autorisation de quitter la Guyane et de vivre au Venezuela. Ensuite il se rend en Amérique Centrale et, pour gagner sa vie, il travaille au canal de Panama.

Et puis, un jour, il est saisi par la nostalgie du pays natal. Le voilà, passager clandestin, qui s'embarque sur un paquebot français. La France ! Seule terre où il lui plaise d'être libre... Il va mettre le pied sur le sol de la patrie.

« Votre billet ? » Il n'en a pas : on l'arrête, on le reconnaît. C'est de Panama qu'il nous avait adressé les récits qui vont suivre. Aussi effroyables qu'elles paraissent, les aventures ont été vécues : les mœurs les plus atroces ont été notées sur le vif. Qui faut-il rendre responsable de tant de brutalité déchaînée ? Les sociologues en disputeront. Qu'on nous permette de citer seulement quelques vers, dénués de valeur littéraire, ils ont le mérite d'avoir été écrits là-bas, sous le ciel implacable de la Guyane, par un de ces hommes primitifs qui ont pris notre monde moderne pour un champ clos offert à l'assouvissement de leurs instincts :

Les juges sentent-ils un frisson qui les gagne
En évoquant l'horreur des misères du bagne ?
Se penchent-ils au bord de l'abîme entr'ouvert

Quand les coups
se faisaient plus
durs, les voix
s'enflaient et la
Valse à Julot
faisait trembler les
cloisons.

Piano et Chant net : L. 75 Chant seul net : 0, 30

Paroles de

F. L. BEAUSCOT
E. DU...
Paris

M...
Propriété...
Tous droits réservés par les pays...





Le cargo La Martinière, au large de Saint-Martin-de-Ré, attend l'embarquement des forçats. (H. M.)

Sous les pas de celui qu'ils ont chargé de fer ? Hélas ils ne sauraient lever le voile infâme Sans se sentir troublés jusqu'au fond de leur âme : Hésitant davantage à frapper sans retour, Ils seraient indulgents pour la faute d'un jour.

Le Cargo du crime.

DANS le hamac voisin du mien, depuis plusieurs heures, un homme sanglotait. C'étaient de gros sanglots de gosse, des hoquets trempés de larmes, et ce désespoir infini, dans ces ténèbres chaudes où vivaient quatre-vingts corps, me faisaient frissonner malgré moi.

Le *La Martinière*, cargo du crime, voguait en plein Atlantique. On entendait contre la coque se briser de lourdes vagues et, dans le carré composant les cages où s'entassaient les bagnards, le pas rythmé des surveillants en armes. Chaque coup de roulis faisait naître des jurons :

— Alors, Julien, pas moyen de dormir ?

— Une voix rauque jaillit de l'ombre :

— Non. J'ai peur... Je mourrai là-bas.

— Tais-toi donc, avec tes histoires !

Là-bas, petit, ce n'est pas la mort ; c'est la liberté. Ah ! que je voudrais les avoir, tes dix-sept ans, pour jouir plus longtemps de la belle vie qui se prépare, quand nous aurons quitté le bague et que, malgré les juges, les lois et les gendarmes, nous serons devenus des hommes neufs !

Et j'ajoutai, soulevé d'espoir :

— Voilà des mois que je t'attends, ce bague... Ce bague d'où l'on s'évade si vite... Mais tu ne te rends donc pas compte, Julien, que nous naviguons en ce moment sur le bateau de la liberté ?

Un gémissement me répondit, suivi d'un souffle :

— Si tu comprenais !

Mais oui, je comprenais, pauvre gosse, et réellement je tremblais pour toi. Quelle justice impitoyable t'avait jeté, si jeune, dans ce repaire de fauves qu'est une cage de bagnards ? Evidemment on ne leur avait pas dit, à ces magistrats, quelles souffrances supplémentaires ils t'infligeaient en t'expédiant à la Guyane, d'un trait de plume. L'acte d'accusation dont ils avaient à connaître relatait une affaire de meurtre. Un soir, dans un village du Centre, trois jeunes paysans ivres avaient fracturé la porte d'un débit ; le bruit avait réveillé le patron, un vieillard. Que venait faire ce

Une scène du film des Artistes Associés Condemné que la vie mouvementée de « Matriçule 46.635 » inspira. Les forçats en route pour la Guyane à bord du La Martinière se pressent derrière les barreaux de leur cage. A droite : le visage dirigé vers le plafond, le principal interprète du film, Ronald Colman.

fâcheux ? On se jette sur lui, on l'assomme : le vieux tombe, se blesse à la tête et succombe tout doucement tandis que ses agresseurs, inconscients, achèvent de vider une bouteille... Ils n'avaient vu que cela, les juges ; ils n'avaient pas songé, en leur conscience de légistes, qu'au bague une chair jeune est une proie de choix.

Et maintenant, parmi les huit dizaines d'hommes qui dormaient dans l'entrepont du *La Martinière*, combien rêvaient de ce Julien à la figure d'enfant ?

— Tu feras là-bas le bonheur d'un vieux forçat, avait dit, à Saint-Martin-de-Ré, un cynique prévôt de cellule.

Julien, depuis, se torturait de ces mots-là.

Depuis que nous roulions sur l'océan, combien de fois n'avais-je pas vu des hommes, les yeux luisants, les lèvres humides, s'approcher de mon jeune voisin et flairer son corps harmonieux ? Des récits horribles, que m'avaient faits des habitués de la Guyane, m'avaient alors fait deviner le triste destin de Julien ; et je me demandais si le malheureux succomberait comme tant d'autres aux désirs qui l'assiégeraient ou s'il leur résisterait, peut-être au péril de sa vie. La réponse était vite venue. Ce jeune paysan possédait également la santé de l'âme et la santé du corps ; la première allusion brutale à des liaisons, hélas ! presque normales l'avait précipité dans la terreur.

Un de nos compagnons le poursuivait particulièrement. On l'appelait Dédé. C'était un ancien disciplinaire et le dur soleil d'Afrique qui lui avait tanné le cuir avait fait éclore les pires passions en son cœur. Dédé se targuait également des tatouages qui lui rongeaient le torse et de ses succès amoureux auprès de ses jeunes camarades. Julien lui avait paru, tout de suite, un morceau digne de son renom. A peine étions-nous arrivés à Saint-Martin-de-Ré qu'il lui proposait le mariage.

Julien n'avait fait lire le billet où le beau Dédé lui avait offert ses faveurs et sa protection.

— Tu lui as répondu ?

— Non.

— Eh bien, ne réponds pas et refuse les « biftons ».

Mais Dédé revint à la charge.

— Tu vois ce que c'est, lui dit-il. Ils sont là des dizaines à tourner autour de toi. Ça t'amuse ?

Le petit avait eu un geste de dénégation apeurée :

— Alors, crois-moi ; il n'y a qu'un moyen de te débarrasser d'eux. Deviens mon môme et ils te laisseront.

Julien haussa les épaules.

— Ce n'est pas mon idée, dit-il.

Et, encore une fois, il repoussa la main qui se tendait vers lui.

De cet instant devait s'aggraver son martyre. Dédé, en effet, n'était pas homme à céder. Quelques jours après Dédé rencontra Julien :

— Alors tu refuses ?

— Oui.

L'autre devient furieux. On était à l'atelier du pénitencier, il fallait parler bas. Dans un sifflement, Dédé insulte Julien, puis, comme ils sont assis côte à côte, il lui décoche, sous le banc, de violents coups de pied. Le gardien regarde, et le châtimement est dur si l'on ose se battre : Julien a encaissé et n'a rien dit.

Voilà ce dont je me souvenais, allongé dans mon hamac comme un mort. Oui, il y avait motif d'avoir peur ; Dédé était connu pour avoir l'arme prompte et le hasard semblait être pour lui. Au moment où nous

nous étions embarqués sur le *La Martinière*, Julien me suivait et Dédé suivait Julien ; la porte de la cage ouverte, une porte terrible fortifiée de verrous énormes, le surveillant nous compta ; j'avais le numéro 78.

— 79, dit le gardien en poussant Julien... Et 80, conclut-il ; nous avons la cargaison complète. Passons à la cage d'en face.

Un numéro de plus, Dédé, pour toute la traversée, était séparé de sa victime. Mais la fatalité s'en était mêlée. Il dormait là, quelques hamacs plus loin, et peut-être, au rythme farouche de la mer, roulait-il dans sa tête de brute les plans d'une atroce vengeance. Quel crime n'est-ce pas « d'enfermer ainsi tous ensemble des êtres dont les instincts naturels, comprimés par la discipline des prisons, ont acquis secrètement une violence formidable ! Viennent-ils à éclater après cette longue contrainte, rien ne saurait plus les empêcher de s'assouvir.

Je m'endormis en songeant à toutes les hideurs, à toutes les turpitudes qu'entre ses flancs de bois et de métal recérait le cargo du crime à chacun de ses voyages. A ma gauche, Julien pleurait toujours.

Le lendemain, le jour s'était levé tristement sur la mer. De tristes pressentiments nous hantaient ; était-ce le ciel mélancolique, la nuit que nous avions passée ou l'ennui de la vie à bord ? C'est que l'existence des forçats sur leur misérable transatlantique n'est pas faite pour tuer le cafard.

L'ancien cargo allemand *Duala*, une prise de guerre, rebaptisé du nom d'une jolie rivière de France, emmène 700 hommes en moyenne, 500 bagnards et 200 rélégués. Le chargement humain est réparti en quatre bagnes, eux-mêmes divisés en deux cages placées face à face de chaque côté du carré. 15 mètres de long, 4 de large, voilà le domaine des quatre-vingts hommes qui habitent une cage, dans une promiscuité répugnante et dangereuse. Une grille de fer permet de les surveiller comme des bêtes. Les hommes sont libres de tuer le temps à leur guise ; fumer, jouer, chanter sont leurs distractions ordinaires. Et puis l'on parle de là-bas, on s'exalte au récit des évasions, on se délecte de l'avant-goût de la liberté. Naturellement, dans un tel entassement d'hommes dont les plus innocents ont sur la conscience un chapelet de cambriolages, les motifs de querelle sont fréquents. Le principal est le vol.

Oui, ces loups se dévorent entre eux ; ces larrons de naissance se détroussent les uns les autres. Il ne se passait pas de matin sans que plusieurs d'entre nous fissent entendre quelque plainte ; un vêtement avait disparu, voire une musette pleine de linge. Toutes les nuits un matelot placé sur le pont⁹ laissait pendre le long de la coque une corde dont l'extrémité venait toucher le hublot de la cage ; les condamnés y attachaient le linge, les matelots leur redescendaient du tabac. L'équipage du *La Martinière* s'habille vraiment à peu de frais !

Vers dix heures, les forçats montent sur le pont, et, tandis qu'on lave à grande eau leur antre, immobiles, ils aspirent l'air du large. Au cours de cette promenade quotidienne je pouvais, quelquefois, retrouver d'anciens camarades. On me demandait des nouvelles de Julien, car beaucoup, qui l'avaient connu au pénitencier, ou même en maison centrale, s'étaient intéressés à son sort. L'un d'eux particulièrement, un certain Grury, qui avait vécu six ou sept ans aux travaux publics, en Algérie, et m'avait souvent raconté les meurs odieuses de cet enfer, prenait en pitié le petit gars.

— Quand on est jeune et sain, me disait-il, mieux vaut mourir que de subir une vie pareille.

Et cela me faisait froid de l'entendre, parce que c'était en effet la mort que Julien ne cessait d'appeler à son secours...

Le soir vint. Avant de dérouler les hamacs, on avait l'habitude de jouer ou de faire un brin de causette. Un groupe d'anciens condamnés militaires nous accompagnait en Guyane ; ces dangereux récidivistes étaient vite devenus les rois de la cage. Le torse nu, tout bleu de tatouages, ils menaient grand bruit. Le fait est que, cette royauté, ils la méritaient par leur ingéniosité et leur sens de la « combine » ; n'avaient-ils pas trouvé le moyen de fabriquer un jeu de dames et un jeu de jacquet, et même de voler quelque part un jeu de

cartes ? Ce soir-là, ils étaient particulièrement excités ; éruptant des chansons obscènes, se contorsionnant en des danses lascives, ils mimaient pour une galerie de détenus hilares les gestes de la volupté. Les hommes, en les regardant, s'appuyaient amoureusement sur l'épaule de leurs « mômes ». De la chaleur de tous ces corps émanait une sorte de fluide qui faisait monter à la tête des images ardentes ou tendres, des souvenirs d'autres soirées, si douces, si délicieusement, si douloureusement douces.

Moi-même je songeais à Georgette, la dernière femme que j'ai entrevue, et dont je ne garde qu'une silhouette vague, un prénom et un billet. C'était à la prison de Chalons-sur-Saône ; une femme occupait la cellule placée au-dessus de la mienne et nous frappions, pour correspondre, des coups de balai sur le plafond. Il fallait des heures pour échanger quelques phrases, mais c'était une attente délicieuse que de compter les coups et d'assembler les lettres. Un matin, de la cour, un billet monta jusqu'à ma cellule ; elle me demandait des cigarettes et m'envoyait des baisers.

— Tu vas aux durs ; tu n'as pas de chance, mais tu t'évaderas. Ah ! si je pouvais percer le plafond, quelle bonne nuit on passerait tous deux !

Ayant grimpé sur ma couchette, je pus un instant l'entrevoir. Et ce fut mon suprême roman d'amour.

Cependant que je dorlotais mes regrets, tout à coup un remous étrange agita la cage. La plus grande partie des condamnés s'était brusquement portée vers un angle obscur ; on n'apercevait plus qu'une muraille de dos immobiles, derrière laquelle on entendait des grondements rauques. Une querelle était chose banale, mais celle-ci paraissait sérieuse. Je m'approchai. Julien me suivit.

Dans l'encoignure, masqués par les spectateurs qui les mettaient à l'abri des gardes, deux hommes s'affrontaient. L'un, un costaud, faisait saillir des muscles sous la rude toile de sa veste ; l'autre venait d'avoir seize ans (1), c'était un complice de Julien, dont il avait la figure poupine et la fraîcheur paysanne.

— Salaud, grognait le grand, tu m'as trompé, je le sais. Mais tu ne t'en tireras pas comme ça. On ne la fait pas à Bébert, mon gosse. Tu penses bien que j'en ai vu d'autres, en Afrique ; j'en ai tenu de plus malins que toi.

Exsangue, le petit tenta d'esquisser une riposte. Il n'avait pas dit quatre mots qu'un poing furieux l'atteignait en plein visage. Il tournoya et s'abattit, la lèvre fendue. Alors la brute, dans un grinçement qui voulait être un rire :

— Et tu peux appeler ton homme. Je l'attends.

La provocation n'était point vaine. Un forçat sortit de la foule et se planta devant le vainqueur. Il y eut un instant grandiose ; les deux adversaires se mesuraient. Puis, lentement, le premier sortit un couteau de sa poche, un couteau soustrait par ruse à toutes les fouilles ; la lame aiguë jeta un éclair bref. Au second (qui n'avait pas d'arme) on tendit une petite tige de fer ; arrachée on ne sait d'où, effilée on ne sait comment, elle était fine comme un poignard. Quoique j'aie vécu depuis bien des tragédies, je n'oublierai jamais cette scène.

A l'instant où les deux adversaires se mirent à marcher l'un vers l'autre, toutes les bouches s'ouvrirent à la fois et un chœur emplît l'entrepont. Le piétinement de la lutte, le choc du métal, les soupirs, les plaintes des blessés ne devaient pas arriver jusqu'aux gardiens, qui seraient venus interrompre la fête ; et c'est aux accents nasillards d'un refrain de guinguette que se déroula le duel sans merci.

Quand les coups se faisaient plus durs, les voix s'enflaient et la valse à Julot faisait trembler les cloisons.

... Y a la môm' qui m'raconte des histoires. Parait qu'il y a du boniment ?

Faut pas qu'ça r'biffe ou bien f'te rentre dedans !

Ils se retrainaient dedans, en effet, les deux rivaux qu'affolait le corps d'un

(Suite page 15.)

MATRICULE 46.635.

(1) Julien et ses deux camarades avaient été condamnés par la Cour d'assises de Chalons-sur-Saône à 5 ans de travaux forcés. Le plus âgé avait à peine dépassé 17 ans, le plus jeune n'en avait que 16. Le cas est assez rare : à Paris des accusés de cet âge auraient été condamnés à quelques mois de prison ou envoyés en maison de correction.

M A T R I C U L E

4 6 6 3 5

L'affreux crime de Barbari L'ÉMASCULATION D'UN HOMME

« Je te ferai comme on fait aux bêtes... »



— A ce moment-là même, vous avez abordé Duranton. Plus tard, quand vous étiez sur la route, on vous a entendu lui dire : « Comme aux bêtes... Je te ferai ce qu'on fait aux bêtes ! »
— Je ne sais pas. Je ne me rappelle pas. Je nie.

Le juge d'instruction n'a rien pu tirer de plus, à son premier interrogatoire, de Pierre Berne, dit Barbari, soixante-quatre ans, toucheur de bestiaux au village de Daveyzieux.

Dans le pays, il est connu depuis vingt ans pour être ivrogne et brutal. C'est tout. Pas d'autres renseignements plus mauvais sur lui. Une sorte d'animal humain, au crâne d'anthropoïde, aux épaules lourdes, aux mains immenses.

Ce soir-là, il avait touché sa paie. Il avait passé l'après-midi du samedi à l'auberge Roche. Comme à son habitude, il avait bu. Plus qu'à son habitude, puisqu'en partant, vers 7 heures, il chancelait. Devant le comptoir, il a voulu boire encore un coup. Le patron Roche lui a dit :

— Va te coucher, ça vaudra mieux. Barbari n'a pas insisté davantage. Mais il n'est pas allé se coucher. Il est allé à l'autre auberge, à l'autre bout du pays, chez Rabier. Rabier lui a dit :

— Tu es saoul. Je ne veux pas avoir, à cause de toi, d'histoires avec les gendarmes.

Au moment où Pierre Berne sortait du débit, le jeune Duranton y entrait. C'est un petit paysan de vingt-deux ans, un gars aux joues roses, aux cheveux blonds comme les blés de son pays, et qui est domestique chez M. Ferry, à la ferme de la Lombardière, à quinze cents mètres de là. Le toucheur de bœufs lui a demandé :

— Paies-tu un verre ?

— Si tu veux, a répondu gentiment le jeune Duranton.

— Eh bien ! moi, je ne vous servirai pas, dit le patron. Tu entends, Jean-Baptiste, je ne te sers pas non plus si tu bois avec Barbari.

— Comme les bêtes ! Je te ferai comme on fait aux bêtes !

Alors Barbari a pris le bras de Duranton :

— Viens..., dit-il. Et ils sont partis tous les deux sur la route, dans la direction de Saint-Cyr. Les témoins les ont vus s'éloigner. Barbari faisait de grands gestes.

En haut de la route, à l'endroit où elle tourne vers la Lombardière, il leur a semblé qu'il y avait une querelle entre les deux hommes. Duranton voulait s'en aller rentrer chez son patron. L'autre voulait l'entraîner vers le village de Saint-Cyr. Le vent emportait leurs paroles :

— Comme les bêtes ! je te ferai comme on fait aux bêtes...

Et puis ils ont disparu tous les deux de l'autre côté du versant.

Le lendemain matin, une auto passait sur la route. La voiture était tout près du cabaret Rabier. Une femme a poussé un cri.

— Là ! Là ! un homme étendu !...

La voiture s'est arrêtée. On s'approcha, l'homme était blême, tordu de douleur. Il portait une plaie sur la tête. Mais de ses deux mains jointes, il comprimait son bas-ventre et une traînée de sang tachait son pantalon.

A ce moment passait la voiture du boucher Dumas qui s'en allait en tournée à Annonay. On chargea le blessé et on le transporta chez le Dr Mundas, à Annonay. Dans l'antichambre, sur une banquette on étendit le jeune homme.

On le déshabilla. Alors, le médecin recula :

— C'est horrible, dit-il. A l'hôpital, tout de suite !...

Jean-Baptiste Duranton avait été complètement émasculé.

L'adjutant de gendarmerie Darzac, d'Annonay, commença son enquête. Elle fut facilitée. Une traînée de sang sur la route, depuis le jeu de boules Rabier, permettait de remonter jusqu'à la bifurcation du chemin dans la direction de Saint-Cyr. Là, cent mètres plus loin que l'endroit où la veille on avait vu s'éloigner ensemble les deux hommes, la traînée s'arrêtait. Elle se terminait par une flaque au bord de la route. L'herbe était piétinée. Il y avait eu lutte.

Et puis l'adjutant poussa un cri. Il devint livide. Dans le fossé, il avait retrouvé un débris, le débris intime et mutilé du malheureux.

Il s'empara de ce reste sanglant.

L'adjutant Darzac se rendit au village de Boulieu-lès-Annonay, où résidait le toucheur de bestiaux. Celui-ci était encore couché. On retrouva son couteau, fraîchement lavé, et qui portait encore les traces du sable dont Barbari s'était servi pour le nettoyer.

— C'est toi qui as fait le coup !
— C'est pas moi ! Quel coup ? Et puis je ne sais rien...

Alors, lentement, l'adjutant défit le mouchoir dans quoi il avait enfermé le triste débris. Il le plaça sur la table, devant le criminel. Pierre Berne regardait d'un air hébété. A la gendarmerie d'Annonay, il finit par reconnaître sans émotion :

Dans le fossé, il avait retrouvé un débris.

... crâne d'animal humain, ce toucheur de bêtes, au crâne d'anthropoïde, aux épaules lourdes, aux mains immenses.

— Je ne me rappelle pas, je ne me rappelle rien de tout ça.

L'homme baisse un front obstiné. Ses cheveux se hérissent en épis indociles sur son crâne. Ses mains noueuses, énormes, sont posées sur ses genoux.

En face de lui, le juge d'instruction l'interroge.

— Vous étiez ivre, c'est vrai. Mais vous n'avez pas oublié ce qui s'est passé. Vous l'avez reconnu devant les gendarmes...
— Je nie... Je nie tout... Je ne sais rien. Ce n'est pas moi...

— Vous niez ? Mais je vous répète que vous avez reconnu le fait à la gendarmerie. Vous avez avoué.

— C'est les gendarmes qui m'ont forcé.

— Allons, Pierre Berne, on n'avoue pas un crime aussi affreux, aussi horrible que celui-là quand on ne l'a pas commis ! Dans toute ma carrière de magistrat, c'est bien la première fois...

Mais l'homme, entre les deux gendarmes, secoue sa tête dure. Il ne sait rien. Il ne veut rien dire.

— C'est un crime spécial, très spécial. Quelle idée monstrueuse, Pierre Berne, a pu germer dans votre cerveau, pour l'accomplir ?

— Je ne sais pas.

— Le 4 mars dernier, vous étiez ivre. On vous a rencontré à l'auberge Roche et à l'auberge Rabier, où l'on a refusé de vous

— Ben oui... c'est moi. Ça se peut. Je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça. J'étais fin saoul. Ça doit être pour rigoler. Je me rendais pas compte...

Jean-Baptiste Duranton, atrocement mutilé, est mort le lendemain. Le juge d'instruction n'a rien pu tirer de plus du toucheur de bestiaux.

Ce n'est pas un crime de mœurs, de mœurs dépravées. Barbari n'avait point d'habitudes spéciales.

Quelle pensée sinistre a pu passer dans le crâne épais du toucheur de bestiaux Barbari ? Quand bien même la mort n'aurait pas fait son œuvre, Pierre Berne, tout de même, eût risqué sa tête. La loi dispose en effet que le crime de castration est puni de la peine de mort. MARCEL CHABERT.

LA PRISON D'ATTICA SERA LE PALACE DU CRIME

En haut : L'un des deux réfectoires de la prison, qui, avec sa ligne double d'élégantes colonnes, ressemble plus à un hall de palace qu'à... ce à quoi il est destiné. (I. N.)

Près de New-York, la prison d'Attica, encore en construction, et qui sera la plus moderne du monde, érige ses longs bâtiments sur un plateau rocheux. On estime qu'elle ne sera pas terminée avant quatre ou cinq ans; mais d'ores et déjà des « blocs de cellules » complètement installés pourraient accueillir, au besoin, leurs hôtes.

Les données générales de cette géole ultra-moderne n'ont point manqué de susciter, parmi le public, les plus violents et les plus désobligeants commentaires. Si les autorités pénitentiaires, heureuses toujours comme on l'est en Amérique, de présenter quelque chose de plus vaste et de plus perfectionné que nulle part « in the world », se sont peu émues de ces critiques, une partie de la presse mène violente campagne. Sur des thèmes toujours pareils. La criminalité augmente, en Amérique, depuis que les méthodes de répression ont perdu de leur vigueur. La clémence en masse n'a jamais donné que de mauvais résultats. Il est temps de réagir.

En fait de réaction, on construit Attica, dont nos photographies vous donneront une idée déjà exacte et significative. La légende américaine qui accompagne ces clichés se voit contrainte de constater, avec une sorte de curieuse honte, « qu'il s'agit davantage d'un confortable hôtel pour MM. les assassins, que d'une géole aux buts répressifs ».

Cette réserve désabusée faite, on s'étend à plaisir sur les charmes d'Attica, les plus sensationnels que l'on puisse imaginer.

La prison, dont le directeur sera M. William F. Hunt, de Buffalo, un des plus jeunes parmi les autorités du régime pénitentiaire américain, sera faite de quatre « blocs de cellules », dont un est entièrement terminé. Chacun de ces bâtiments a deux cents mètres de long, sur trente de large.

Ci-contre : Une vue du « bloc de cellules », complètement achevé de la prison d'Attica, qui sera la plus belle du monde. Il reste encore trois bâtiments semblables à édifier. (I. N.)

Au-dessus, à droite : Le quartier des criminels dangereux, dans la prison d'Attica. Isolé des cellules supérieures par un plafond blindé et clos aux deux extrémités du corridor par des grilles énormes. (I. N.)

Dans chaque cellule, la T. S. F. sera installée, pour la plus grande joie de l'occupant. Simplement, à certaines heures, comme cela

En haut de page : Une vue aérienne de la prison d'Attica.

se fait à Sing-Sing, un diffuseur géant fonctionnera pour tout le « bloc ». Ici, d'ailleurs, les détenus écouteront au moyen d'un casque, l'expérience ayant prouvé, à New-York, que malgré toutes les précautions prises pour atténuer la portée et la sonorité du haut-parleur, les appareils fonctionnant en même temps sur un différent poste produisaient une cacophonie épouvantable. Et cependant, à New-York comme à Attica, les murs, les parquets, les plafonds sont faits d'une substance antibruit !

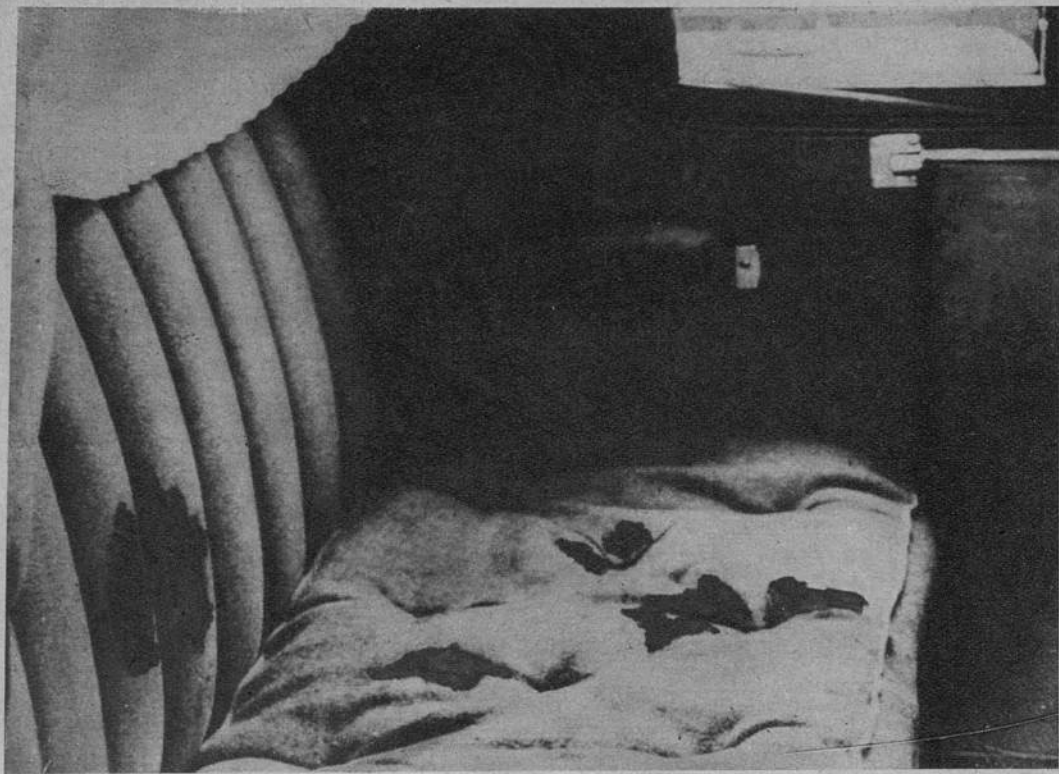
L'électricité, naturellement, dans toutes ses applications, est ici en honneur. Non seulement, elle éclaire largement les cellules, mais aussi elle actionne les machines de la boulangerie, de la buanderie, de la cuisine; elle fait fonctionner tout à tour le chauffage central, et, l'été, le système de réfrigération; on l'emploie à l'infirmerie sous forme de rayons X et chez les dentistes.

(Suite page 15.)

ANDRÉ CHARLES

A gauche : Une cellule. Avec le lit métallique, le lavabo, l'escabeau et l'armoire-table de nuit. Plancher de linoléum. Ce n'est pas très joyeux, mais d'un confortable. (I. N.)

L'EXPRESS DE LA MORT



Le compartiment taché de sang dans lequel M^{lle} Pralut a été assassinée. (W. W.)

NEVERS

(De notre envoyé spécial.)

— Que veut-il, celui-là ?

Pour la troisième fois la portière du compartiment s'ouvrait et, pour la troisième fois, M. W..., officier en retraite, qui venait de poser mentalement cette question, se réveillait.

Dans l'étroit encadrement, un homme se tenait. Il était grand, mince, vêtu d'un complet sombre. Un chapeau à larges bords était abaissé sur ses yeux, que l'on distinguait à peine dans son visage maigre et basané, presque olivâtre. Beau garçon d'ailleurs, distingué, mais qui avait dans le regard quelque chose de terriblement inquiétant.

Deux fois auparavant, il avait ouvert la porte, jeté un regard furtif sur M. W... puis, sans mot dire, était reparti dans le couloir reprendre son insolite promenade.

Car, depuis longtemps déjà, il se livrait à cet étrange manège. Dans d'autres wagons, un négociant de la Charité-sur-Loire et un ingénieur de Gueugnon avaient eu, eux aussi, leur attention attirée par l'attitude suspecte de l'inconnu qui ouvrait les portes et s'en allait, aussi silencieusement qu'il était venu.

— Que veut-il celui-là ?

M. W... se rendormit. La tragédie allait se dérouler.

Tout d'abord l'étrange personnage regarda la femme qui seule installée dans un compartiment de deuxième classe, dans le sens de la marche du train, sommeillait profondément.

Serait-ce elle, la victime ? La tuerait-il, pour s'approprier la somme d'argent qu'il soupçonnait importante, dans le sac à main posé sur les genoux de celle qui dormait ?

Bien sûr. Une petite femme, faible, sans défense, n'était-ce pas le meilleur coup à faire ?

— Allons-y !

L'homme, sur la pointe des pieds, pénétra dans le compartiment. Il retient sa respiration. A quoi bon, somme toute, puisque

M^{lle} Pralut assassinée dans le train de Paris-Saint-Etienne.



le fracas de l'acier sur le rail étouffe tous les bruits.

Alors, brusquement, le meurtrier bondit. De sa poche, il a sorti un marteau neuf, un marteau acheté depuis le moment où il a décidé de commettre un crime. Et, à coups redoublés, il en frappe la tête de la pauvre femme, qui tend ses bras dans un geste désespéré, se dresse une seconde pour s'écrouler ensuite sur le parquet, assommée.

C'est fait. L'assassin prend le corps de celle qu'il vient d'abattre, l'élève jusqu'à la hauteur de la portière et la laisse glisser le long du train qui poursuit sa course bruyante dans la nuit. L'air déplacé par l'express lui projette du sang au visage.

Personne n'a entendu le choc du marteau défonçant le crâne. Il faut agir vite, très vite. L'homme fouille le sac de sa victime. Prend l'argent qui s'y trouve et ouvre la valise placée au-dessus du coin désormais vide. Rien d'intéressant sinon une combinaison qui va lui servir à s'essuyer la face et les mains. Ainsi, par-dessus la vitre baissée, s'en vont successivement tous les objets qui peuvent compromettre le meurtrier : le sac, le sous-vêtement féminin et sa propre chemise et sa cravate qui lui collent aux doigts lorsqu'il les enlève, tellement il y a de sang après.

Dans un fracas d'enfer, l'express 1015 se dirige vers son point terminus, vers Saint-Etienne.

L'assassin, certain de ne pas avoir été repéré par le contrôleur qui, tout à l'heure, après Montargis, est venu vérifier les billets, l'assassin s'en va tranquillement reprendre la place qu'il occupait avant sa sanglante expédition.

Sur la voie de garage, l'express 1015 se reposait. Il venait à peine d'arriver à Saint-Etienne et, déjà, les nettoyeurs de wagons s'étaient emparés de lui, pour procéder à sa matinale toilette.

Le long des couloirs déserts, on lavait et on nettoyait.

Dans un compartiment de seconde classe un préposé au nettoyage pénétra, qui fit la remarque suivante :

— Tiens, une banquette retournée ! En effet, un des lourds coussins de drap gris était sens dessus-dessous.

L'homme se mettait en devoir de lui faire reprendre sa position normale lorsqu'il s'arrêta brusquement.

A la hauteur de son visage, il apercevait sur la cloison rembourrée du compartiment des taches rougeâtres.

— Du sang ! murmura-t-il.

C'était du sang, en effet. Et il y en avait par terre, sur le rebord de la portière et, encore, sur le côté en face de la banquette retournée.

Aussitôt le nettoyeur se précipita à la portière pour appeler :

— Contrôleur !

Il y avait également du sang sur la tôle émaillée du wagon. Du sang éparpillé en traînées minuscules.

Des employés de la gare stéphanoise accouraient.

— Venez voir ! Vite... Un crime !

Car il ne pouvait pas être autre chose. Tout le compartiment était maculé de rouge, mais il n'y avait aucune trace de sang dans le couloir. On avait donc jeté quelqu'un par la portière !

Un quart d'heure après la troublante découverte de l'employé, le commissaire spécial prévenait toutes les gares de la ligne Paris-Saint-Etienne qu'un assassinat avait été commis dans l'express 1015 et que le cadavre de la victime devait se trouver sur la voie.

A la même heure la petite gare de Mesves-Bucly, à quelque dix kilomètres de la Charité-sur-Loire, était en révolution.

Le poseur Julien Suzeau, travaillant à

treize cents mètres de la station, venait d'arriver devant la maison du chef de gare, M. Eugène Pregermain.

— Il y a une femme blessée, expliquait-il. là-bas, derrière le pont. On dirait que son crâne est en bouillie ! Faut aller la chercher.

Des cheminots partaient, en courant, qui revenaient peu de temps après.

Ils avaient trouvé, sur le ballast, le corps d'une femme inanimée, perdant son sang en abondance par une large blessure à la tête.

— Elle est morte.

Telle fut la première réflexion que fit l'un des hommes lorsque se fut dissipée la stupeur causée par l'horrible spectacle offert à leurs yeux : ce corps étendu sur le dos, parallèlement aux rails, les bras levés au-dessus de la tête dans un ultime geste de défense.

Pourtant la malheureuse respirait encore ; mais combien faiblement...

De la gare de Mesves-Bucly, où on l'amena à bras d'homme, elle fut conduite à l'hôpital de la Charité. Là, le médecin de service ne put que constater le décès : en route, elle avait rendu le dernier soupir, emportant ainsi le secret de sa fin tragique.

A quelques heures d'intervalle les ouvriers ramassaient le long de la voie ferrée, à Trouanges, à La Marche, à Mesves-Bucly même différents objets ayant un rapport certain avec le drame qui s'était déroulé dans l'express. Un sac, contenant quelques nécessaires de toilette ; un petit portefeuille où se trouvaient des cartes de visite ; une combinaison de femme, maculée de sang ; un soulier à haut talon ; enfin une cravate et une chemise d'homme, portant les traces encore fraîches du crime.

Et l'enquête commença.

Le corps ayant été retrouvé entre Pouilly-sur-Loire et Mesves-Bucly, le forfait avait dû être perpétré vers 23 h. 45, autant que les horaires pouvaient l'établir approximativement.

La victime ? Les cartes de visite permettaient de l'identifier : c'était M^{lle} Honorine Pralut, née à Lagresle (Loire), le 8 mai 1882, établie marchande en maroquinerie à Roanne, 4, rue du Lycée, dans un élégant magasin portant l'enseigne « A Pompadour ».

Ainsi qu'elle le faisait régulièrement une fois par an, elle avait décidé la semaine précédente de se rendre à Paris pour effectuer différents achats chez les grossistes. Le dimanche 23 avril, elle avait écrit à sa première vendeuse pour lui annoncer qu'elle rentrerait le 26 à la première heure ; son employée, M^{lle} Aucourt, lui avait alors répondu qu'elle pouvait prolonger son séjour dans la capitale quelques jours de plus. Mais la commerçante, qui, sans doute, n'avait plus d'argent sur elle, préférait regagner Roanne. Et le mardi 25 avril, à 20 h. 30, en gare de Lyon, elle avait pris l'express de Saint-Etienne.

L'express où la camarade, elle aussi, avait pris place.

C'est tout ce que l'on savait. Le parquet de Nevers, les brigades mobiles d'Orléans et de Lyon, les gendarmeries de la Charité, de Pouilly et de Pougues-les-Eaux n'avaient pas d'autres éléments pour les aider dans leur difficile enquête.

Le Dr Salmon, médecin à l'hôpital de la Charité, avait déclaré, après l'autopsie.

— M^{lle} Pralut dormait lorsqu'elle fut assassinée. Son meurtrier la frappa avec une sauvagerie féroce et c'est miracle que six heures après le crime elle respirât encore !

Différentes pistes s'offraient aux policiers. Toutes furent aussitôt suivies.

D'abord il y avait l'homme monté en gare de Montargis, un chômeur vraisemblablement, en quête d'un mauvais coup à faire. Le commissaire Carboneil, de la brigade mobile, se rendit dans le Loiret, chercha, enquêta, mais ne constata le départ d'aucun individu dont le signalement pouvait correspondre avec l'inconnu remarqué dans le train. Bien mieux, il ne tardait pas à apprendre que le jeune homme au complet sombre et au chapeau à larges bords avait été vu, par M. N..., de Nevers, avant Montargis. Il n'y avait donc rien à chercher de ce côté.

« Le suicidé de Frontignan », l'Espagnol Corcera, qui le 26 avril au soir, dans les locaux de la gendarmerie, s'était volontairement donné la mort en se tranchant la gorge d'un coup de rasoir, ne pouvait être le coupable, comme on l'avait supposé tout d'abord. En effet, Corcera, qui habitait Viroflay avec sa femme, était parti par le train de 21 h. 15 alors que M^{lle} Honorine Pralut avait pris l'express de 20 h. 30.

Enfin « l'homme à la bicyclette », sans

avoir la conscience très tranquille, n'était pas mêlé à l'affaire. On croyait bien qu'il était descendu à Nevers, la nuit du crime, de l'express venant de Paris, pour aller à la consigne réclamer sa bicyclette déposée le jour même ; puisqu'il avait, onze minutes plus tard, repris le même train en direction de Saint-Etienne, qu'il avait l'air nerveux, préoccupé...

Deux jours auparavant il avait, en effet, volé des bestiaux à Saint-Saulge, dans la Nièvre, et il se savait recherché. C'est tout ce qu'il avait à se reprocher lorsque, samedi dernier, la gendarmerie de Roanne l'arrêta.

Ni Montargis, ni Frontignan, ni Roanne ne rendaient. L'assassin était introuvable.

Bien sûr ! Parce que ce n'est pas là qu'on devait le chercher. Tout au moins fallait-il ne pas tarder.

Un crime a été commis, dans un train. L'assassin a disparu. Qu'est-il devenu ?

Il n'est pas descendu à Pougues où, inévitablement, il aurait été remarqué. C'est donc à Nevers, à Moulins, à Roanne ou à Saint-Etienne qu'il a quitté l'express. Et, à mon avis, c'est dans l'ancienne capitale du duché qu'il a abandonné le « 1015 ». C'était plus prudent pour lui, parce que la montée de voyageurs dans le compartiment tragique pouvait tout faire découvrir. Parce que, quand même, cette proximité de la banquette maculée devait le hanter péniblement.

Et, de là, il lui était facile de prendre le train qui, une demi-heure plus tard, quitte Nevers pour Paris.

Paris, l'immense capitale où les traces se perdent si facilement. Paris, d'où il venait...

Hypothèse simplement, mais combien plausible que formulait pour moi une amie de la victime :

— M^{lle} Pralut, malgré ses cinquante et un ans, était très gaie et aimait s'amuser. A Paris, elle allait tous les soirs au théâtre. Trop confiante, elle a parfaitement pu montrer l'argent qu'elle avait sur elle devant des gens capables de tout, même d'un crime. L'un d'eux l'a suivie, jusqu'à la gare, après s'être muni d'un marteau, arme aussi redoutable que silencieuse. Il a pris le même train qu'elle et, l'heure propice venue, a frappé. Peut-être lui avait-il adressé la parole, peu de jours ou d'heures auparavant !

C'est une version. Il y en a une autre, qui est aussi bonne, semble-t-il. L'assassin, pour se procurer de l'argent, est monté dans l'express avec l'idée bien arrêtée de tuer. M^{lle} Pralut, seule dans un wagon de deuxième classe, était une proie trop tentante.

Voilà la raison pour laquelle l'homme l'a choisie.

Un homme qui, contrairement à ce que certains prétendent, n'est pas forcément un gigolo...

GÉO GUASCO.

L'Espagnol José Corcera, qui s'est suicidé à Frontignan et que l'on prenait pour l'assassin de M^{lle} Pralut.



Trois coups de feu dans la nuit

ROUBAIX

(De notre envoyé spécial.)

Trois coups de feu claquèrent, nets, précis, qui déchirèrent le silence de la nuit comme trois coups de fouet lancés d'une main sûre...

Dans ce faubourg de Roubaix, qui, à pareille heure — il était plus de trois heures du matin —, allait s'inquiéter du bruit de plusieurs détonations ?

Au 222, boulevard Gambetta, un boucher polonais, Alexandre Niesterenka, se réveilla bien en sursaut. Il écouta une seconde, mais la nuit avait retrouvé son calme, ce calme si étrange et si lourd qui suit des appels au secours ou le vacarme des coups de feu.

— Ce n'est pas grand-chose, pensa-t-il, c'est encore une histoire entre douaniers et contrebandiers, une poursuite comme il s'en produit trop souvent dans ce quartier proche de la frontière.

Et Alexandre Niesterenka se rendormit. Une heure plus tard, deux maisons plus loin, au 218, allait se dérouler une scène étrange.

Au premier, dans une chambre, sommeillait une certaine Marie Nieporak, une jeune Polonaise également. A 4 heures du matin donc elle s'éveilla et s'aperçut avec angoisse que le lit de sa sœur Jeanne était vide.

— Jeanne ! Jeanne ! cria-t-elle.

Son appel se perdit dans la nuit. Jamais sa sœur n'avait dé couché.

— Un malheur est arrivé, murmura-t-elle...

Et, toute tremblante, elle se leva et alla secouer dans une pièce voisine une autre sœur, l'aînée celle-là.

— Jeanne n'est pas rentrée...
— Que dis-tu ?
— Le lit de Jeanne est vide.

Une seconde plus tard, vêtues d'un simple manteau, les deux Polonaises descendirent l'escalier prêtes à parcourir la ville pour retrouver Jeanne... Elles n'eurent pas un long chemin à accomplir ; avant même que d'atteindre la porte de sortie de la maison, elles perçurent soudain de faibles gémissements.

— Tu entends ?
— C'est là, ce doit être là, dans la cuisine.

Dans la cuisine, un spectacle qu'elles n'attendaient pas aussi tragique s'offrit à leur vue.

Une femme éroulée à terre râlait doucement, sans connaissance, auprès du cadavre d'un homme. Du sang avait formé de larges flaques sur le dallage.

La jeune femme mourante était Jeanne Nieporak.

Dans ce quartier populeux, les Polonais sont légions. Ils sont mineurs, débardeurs, porteurs, ils font tous les métiers, les plus aisés ont une petite boutique à eux, ils font figure de riches.

Il y a quelques années, au temps de la prospérité, lorsque de tous les points du

globe des étrangers, et notamment des Polonais, venaient chercher du travail en France, était débarqué un matin à Roubaix une famille. Le père, la mère, M. et M^{me} Nieporak, et leurs huit enfants.

M. et M^{me} Nieporak avaient quelques économies. Ils achetèrent une petite maison où ils montèrent un estaminet.

Les affaires étaient satisfaisantes, toute la famille pouvait vivre aisément lorsqu'arriva soudain la crise. Les recettes baissèrent, il fallait trouver une solution.

Comme une des filles avait épousé un compatriote, Ladislaw Kronwy, les parents décidèrent d'abandonner leur commerce à leur gendre et d'aller reprendre une ferme dans le Lot-et-Garonne, à Tombebeuf.

M. et M^{me} Nieporak partirent donc voici près d'un an avec trois de leurs enfants, laissant à Roubaix leur fille mariée et quatre de ses frères et sœurs qui continuèrent à demeurer dans l'estaminet.

Jeanne était restée à Roubaix. Les parents ne devaient jamais plus la revoir.

Née en 1912, en Pologne allemande, Jeanne, dès l'âge de dix-huit ans, était une fraîche jeune fille, à la lourde chevelure brune et au charme déjà très slave.

Elle travaillait en usine, et plus d'un ouvrier restait de longues minutes à la contempler.

Le dimanche, au bal ou à l'estaminet, les hommes lui adressaient des compliments osés, et voici trois ans elle se laissa conter fleurette par un compatriote, Wadjeslaw Baczkowski.

C'était un jeune homme de bonne famille, c'est-à-dire qu'il demeurait chez ses parents à Croix, 32, rue de la Gare. Manœuvre de son métier, toutes ses heures de liberté ils les passaient avec Jeanne.

Les parents de Jeanne, trouvant leur fille trop jeune pour qu'il fût question de mariage, mirent un terme à ces relations. Ce n'est certes pas un moyen pour empêcher deux jeunes gens de se voir que de leur dire :

— Je vous défends de vous rencontrer. Je ne veux plus vous apercevoir ensemble.

Les rendez-vous ne sont jamais aussi fréquents qu'à ces moments-là, l'amour ne fait que croître avec le danger, et l'on trouve plus de charme encore à désobéir.

Baczkowsky et Jeanne ne cessèrent de se voir, mais en cachette, bien entendu.

Dès que M. et M^{me} Nieporak eurent quitté Roubaix pour le Sud-Ouest de la France, les jeunes gens ne cachèrent plus à personne leurs bonnes relations.

Jusqu'où était allé cet amour ? On ne devait pas tarder à le savoir. Voici quelques mois Jeanne ne put plus dissimuler à personne son état. Elle était enceinte.

Ils s'étaient aimés avec insouciance. Elle, elle avait confiance, lui n'avait jamais songé aux conséquences d'une telle liaison.

Le jour où Jeanne lui avoua qu'elle allait être mère, il se sentit aussitôt beaucoup moins épris et refusa net le mariage.

Elle pleura, elle se traîna à ses genoux, elle supplia, rien n'y fit. Il s'était amusé, il ne tenait nullement à s'enchaîner pour le reste de la vie.

Les parents même du jeune homme demandèrent à leur fils de régulariser sa situation.

— Non, j'ai dit non...
Et Baczkowski s'était bien mis en tête de ne pas aller devant M. le maire. Pour bien prouver qu'il entendait n'en faire qu'à sa guise, il commença immédiatement à mener joyeuse vie.

Il se montra en compagnie de femmes aux mœurs faciles.

La petite Jeanne pleurait... lui, le sourire aux lèvres, allait narguer sa jeune maîtresse jusque dans l'estaminet où elle demeurait. Il y menait grand tapage avec des femmes qu'il y entraînait... il obligeait Jeanne à lui servir à boire tandis qu'il embrassait ses conquêtes !...

— Ce n'est pas possible, gémissait Jeanne, tu me reviendras...
Pour lui enlever tout espoir, le manœuvre cessa de rire et boire et fit la cour, une cour très assidue, à une autre jeune fille.

— Tu m'aimes, j'en suis sûre, tu me demanderas un jour pardon, dit-elle.

Et Jeanne n'avait point tort. L'autre jour, il est revenu, souriant, doux... avait-il compris ? Que s'était-il passé ? Avait-il décidé de l'épouser ? On ne le saura vraisemblablement jamais, car ce jour-là justement le drame devait éclater. Un drame bien étrange. On ne sait ni où exactement, ni comment il s'est déroulé. On ne sait qu'il a tiré, de lui, d'elle... ou d'un tiers...

Samedi soir, il faisait beau. L'air était chargé de cette lourdeur presque parfumée du printemps... il était tenté de sortir... Comme aux premières heures de leur amour, Jeanne et Baczkowski sortirent en se tenant par la taille... chantant... riant... Sur la place toute proche, il y avait la foire. On entendait les ritournelles des manèges et les éclats de voix des forains et des bonimenteurs...

Ils se mêlèrent à la foule... Elle gagna du nougat à une loterie... il fit un carton au tir du « Chasseur d'Afrique »...

Jeanne n'osa monter sur les chevaux de bois, mais tous deux allèrent poser devant l'objectif d'un photographe ambulancier.

A minuit, peu à peu, toutes les lumières s'éteignirent, la fête avait pris fin. Où allèrent alors Jeanne et son ami ? Vraisemblablement dans un hôtel du Quartier où autrefois ils avaient l'habitude de se retrouver...

A trois heures du matin, il raccompagna son amie... On entend des coups de feu, une heure plus tard on les découvre tous deux, lui mort, elle blessée d'une balle dans la région du cœur.

Double suicide ! Tel fut le premier cri poussé, et certes pour qui connaissait la

mesentente qui avait régnée entre les amants, le suicide pouvait apparaître comme certain...

La nouvelle se répandit : « Jeanne et Baczkowski se sont tués », et chacun acceptait cette explication lorsque quelques heures plus tard, après les minutes d'affolement passées, on se souvint de quelques détails assez troublants...

Tout d'abord pourquoi Jeanne et son ami se seraient-ils tués ? Les jours précédents ils avaient des raisons aussi graves de mettre fin à leurs jours. Cette nuit-là ne s'étaient-ils pas parfaitement entendus ?

Pourquoi attendre qu'ils fussent chez Jeanne pour se tuer ? Si leur intention était telle, pourquoi ne pas l'avoir mise à exécution dans un geste de désespoir, après qu'ils se furent aimés une dernière fois, quelques moments auparavant, dans la petite chambre d'hôtel ?

Enfin un point beaucoup plus singulier vient jeter une pointe de mystère : — Comment, le boucher Alexandre entend les détonations de chez lui au 222 et au 218 où on retrouve les victimes personne n'a été réveillé par les coups de feu ! disent les voisins... Voilà qui est bien étrange !

— Ils se sont peut-être tués dehors, devant la demeure du boucher... et, grièvement blessés, ils sont allés s'effondrer dans la cuisine de l'estaminet... essayent d'expliquer d'autres voisins.

Mais cette hypothèse fait surgir les mêmes questions.

Pourquoi se seraient-ils tués ainsi dans la rue ?

— A la suite d'une dispute, répond-on. Dans ce cas, Alexandre aurait perçu les échos de la dispute, or il n'a rien entendu... — Alors ?

Alors, pourquoi ne pas imaginer qu'un tiers est le meurtrier...
Baczkowski avait fait la cour à une autre jeune fille... enfin il faut se rappeler que le revolver découvert auprès du cadavre et de la blessée est une arme automatique appartenant au cabaretier, à Ladislaw, gendre des Nieporak, arme que son propriétaire enfermait soigneusement dans une armoire de sa chambre à coucher.

Que supposer ? Que Jeanne est allée dans la chambre de son beau-frère tandis qu'il dormait, qu'elle a pris le revolver et que, redescendant dans la cuisine, elle a tiré à bout portant sur son amant avant de retourner l'arme contre elle-même ?

Non seulement l'amant se serait défendu, mais Ladislaw aurait dû être réveillé par tant de bruit...

— Le tout est de savoir s'ils n'ont vraiment rien entendu dans la maison, concluait-il y a un instant un camarade de Baczkowski, dans ce cas c'est à n'y rien comprendre, ou si, plus simplement, ils font ceux qui n'ont rien entendu... Ils sauraient alors qui a tiré et pour qu'elles raisons, mais ils ont peut-être beaucoup d'intérêt à ce qu'on ne le sache pas...

PHILIPPE ARTOIS.

Le chauffeur a vu rouge



Le chauffeur de taxi Edouard Danjon, à Vincennes, tua de cinq coups de revolver sa maîtresse qui le baffouait. Il a été arrêté. (W. W.)

On ne plaisante pas dans le milieu



A Paris, Louis Uzenal, repris de justice dangereux, tua sa maîtresse il y a quelques semaines. Règlement de comptes... On l'a arrêté. (W. W.)

Elle aimait trop le luxe



Simone Pitois allait volontiers chez des couturiers, pour y subtiliser robes, manteaux et fourrures. Simone Pitois est au Dépôt... (W. W.)

Le pilleur de villas sous les verrous



Depuis deux ans, Pierre Durandau, insaisissable cambrioleur, dévastait la région de Saint-Brevin, près Saint-Nazaire. Le voici entre deux gendarmes. (W. W.)

On accuse, on plaide, on juge...

La chambre indécente

— Non, monsieur le juge de paix, je ne paierai pas M. B...

— Pourquoi ?

— Parce qu'il a décoré de façon inconvenante les panneaux de la chambre de ma fille.

Et M. L..., industriel, d'expliquer avec force détails et une croissante indignation qu'ayant chargé M.B..., peintre, de décorer la chambre à coucher de sa fille, âgée de dix-huit ans, l'artiste avait exécuté sur les murs des scènes indécentes.

— Indécentes ? pourquoi ? s'indigna le peintre, j'ai dessiné des couples dansant et, plus loin, des couples enlacés : où voyez-vous l'indécence ?

— Evidemment, interjette le juge de paix du IX^e arrondissement chargé d'arbitrer ce litige artistique, financier et pudique, évidemment, une femme et un homme ne sont pas indécentes parce qu'ils sont enlacés : voyez Roméo et Juliette... Orphée et Eurydice... Paul et Virginie...

Alors le père, plein de dignité : — Ma fille ignore Roméo, de même qu'Orphée, et il me déplaît qu'elle ait sous les yeux l'homme et la femme enlacés... ma fille est chaste !

Mais le peintre soutenant, avec quelque raison, que, depuis Adam et Eve, le couple enlacé est éternel, le juge de paix a chargé un expert d'examiner la décoration murale incriminée et de dire si elle est réellement licencieuse.

Aveugle et escroc

Pol Portier est un gros homme de quarante-cinq ans, au calme visage sous des cheveux blancs ; qui se méfierait de lui, lorsqu'on le voit arriver, tâtonnant de sa canne blanche pour trouver son chemin, car le malheureux est aveugle !

Et pourtant, cet homme atteint de cécité a trouvé le moyen de vivre de l'argent qu'il escroque à autrui :

— Je suis, explique-t-il, le représentant de la banque Z..., de Berne, laquelle vous fera aisément un prêt si vous avez besoin d'argent !

Qui, en cette période de crise, n'a pas besoin d'argent ? Portier trouvait facilement les clients, lesquels, moyennant une commission à lui versée, attendaient les prêts.

Mais, comme sœur Anne, ils ne voyaient rien venir et portaient plainte.

— Des gens indignes, se lamenta Portier devant la X^e chambre correctionnelle où il comparait l'autre jour, porter plainte contre un aveugle !

— C'est que vous êtes un récidiviste de l'escroquerie, lui fit remarquer le président, vous avez plusieurs condamnations.

Et l'aveugle paisible d'indiquer : — Oui, j'en ai eu... mais comment vivre dans mon état ?

Le fait d'être un escroc notoire, quand on est atteint de cécité, constitue évidem-

ment une originalité ; néanmoins, M^e Paul Henriquet, avocat de Portier, sut, avec habileté, faire valoir la triste situation de son client et le tribunal se laissa émouvoir, puisqu'il ne condamna Portier — pourtant reléguable — qu'à trois mois de prison.

Du bout de sa canne blanche, l'aveugle chercha la porte du box des détenus et, avant de disparaître, avec le garde qui le guidait, il murmura doucement à l'adresse du tribunal :

— Merci bien, messieurs... à la prochaine fois !

Les serins en péril

M. Georges Mandel, député de la Gironde, avait une cuisinière qui répondait à l'aimable et double prénom de Marie-Thérèse.

Or, l'honorable ne s'entendit pas longtemps avec elle ? Fit-elle trop cuire un rosbif ? laissa-t-elle brûler un gigot ou tout simplement alluma-t-elle son fourneau avec quelques projets de lois de son maître ? On ne sait : Quoi qu'il en soit, l'ex-Eminence grise de Clemenceau signifiâ son congé à Marie-Thérèse.

— Bien, fit celle-ci, je prends mes huit jours.

— Non ! répliqua M. Mandel, vous partirez tout de suite.

Et il la congédia avec une telle rapidité qu'elle laissa dans la cuisine son chapeau, ses deux serins — mâle et femelle — et... son dentier.

L'infortunée Marie-Thérèse, nu-tête et édentée, réclama son bien :

— Mes serins, écrivit-elle à son patron, constituent ma seule famille, je ne peu vivre sans leur chant si doux à mes oreilles, sans leur plumage jaune si cher à mes yeux, rendez-les-moi !

M. Mandel, nul ne l'ignore, est un homme fort occupé, il ne rendit pas ses serins à la dame du fourneau, ne lui conseilla même pas d'aller en chercher d'autres aux îles Canaries et se contenta de ne pas lui répondre :

— L'avenir de mes serins est en péril, écrivit une dernière fois Marie-Thérèse, j'avise monsieur que je vais le poursuivre !

Et, de fait, elle l'assigna devant le juge de paix du XVI^e arrondissement, qui lui accorda sept cents francs de dommages-intérêts, mais jugeant que son chapeau, ses serins et ses dents valaient plus que cette somme, elle fit appel de cette décision et l'affaire revint devant la VII^e chambre, où l'infortunée cuisinière, toujours édentée, fera réclamer par son avocate, M^e Françoise Rognon, des dommages-intérêts plus importants ; pour ses dents artificielles oubliées dans une casserole et surtout... surtout... pour ses serins, ses deux beaux petits serins... mâle et femelle, au plumage jaune.

SYLVIA RISSER.

La traite des hommes...

HENDAYE

(De notre envoyé spécial.)

Sous le soleil clair d'avril, la jolie ville d'Hendaye étage ses toits de brique au-dessus du golfe éternellement tourmenté. Tout près, la Bidassoa ouvre son estuaire, qui fut le théâtre, il n'y a pas si longtemps, d'une sanglante bataille entre pêcheurs français et espagnols. Et presque tout de suite, au delà du pont que gardent d'un côté des carabiniers et de l'autre les douaniers français, l'Espagne s'ouvre, par Irun, puis Saint-Sébastien.

Au bord de la mer, enfin, c'est Haïçabia, la plage d'Hendaye, aux beaux hôtels battus presque du flot.

Nous sommes ici en plein Pays Basque, au pays de Ramuntcho. Cambo, Urrugne, Saint-Jean-Pied-de-Port ne sont pas loin. Ici, à l'ombre des frontons et des églises, vit l'une des plus belles de nos races. Enfin, sur tout ce décor clair, la ligne de neige des Pyrénées.

On ne dirait jamais qu'un coin si charmant puisse être souvent le théâtre de drames inconnus, et pour la plupart impunis. Oh ! je me hâte de le dire, il ne s'agit pas des populations du pays, fortes, sobres, honnêtes entre toutes...

Les Pyrénées Orientales et le Pays Basque — et peut-être aussi la frontière niçoise — servent de champ d'action à de redoutables bandits internationaux. Dans les solitudes de monts aux sentiers presque inaccessibles vivent des monstres à face humaine, pour qui ne comptent plus aucun des sentiments qui sont l'orgueil d'un être pensant : respect d'autrui, respect de la parole donnée. Ces bandits ont fait de nombreuses victimes. Le murmure du torrent, la clameur du vent des cimes ont étouffé les cris de malheureux, dont les corps gisent sous les cailloux, dans quelque fosse hâtive...

Des probabilités, qui seraient d'ailleurs de quasi-certitudes ? Demandez-les à tous ceux, contrebandiers ou douaniers, que leurs déplacements en haute montagne mettent à même de rencontrer certaines étranges caravanes ; demandez-en aux chasseurs, aux bûcherons... Mais surtout, voici des faits, ceux-là plus probants encore, puisqu'ils ont déterminé notre voyage...

Il y a quelques jours arrivèrent à Saint-Sébastien trois Portugais. C'étaient des ouvriers terrassiers.

Chassés de leur pays par le chômage, on avait fait miroiter à leurs yeux qu'en France, pays de liberté, d'hospitalité et de travail, ils trouveraient aisément à s'employer.

Mais on ne passe pas si facilement la frontière de chez nous. Il y faut un passeport, plus une pièce officielle, attestant que l'on a un contrat de travail. Mesure bien naturelle, anodine d'ailleurs, si l'on veut bien songer avec quelle énergie farouche d'autres pays défendent leurs frontières contre la main-d'œuvre étrangère.

Nos ouvriers, bien entendu, n'avaient rien comme papiers. Leur bonne foi et leurs bras forts... Mais cela ne suffit pas.

Ils trouvèrent à Saint-Sébastien une agence « spécialisée » dans cet étrange travail de faire entrer en France des gens sans pièces d'aucune sorte ! Cela ne leur coûterait qu'une bagatelle : six cents pesetas. Ladite agence, au reste, avait des correspondants au Portugal ; elle était déjà avisée de la « mise en route » des voyageurs.

Que pouvaient faire les pauvres bougres ? Ils avaient déjà franchi des kilomètres et des kilomètres pour arriver là : on n'échoue pas au port ! Ils réunirent leurs économies, et, après un calcul rapide, ils acceptèrent.

On leur donna un guide, et ils se mirent en route par la montagne.

Ces Portugais se connaissaient depuis longtemps, et ils avaient entièrement confiance les uns dans les autres. Aussi l'un des trois, le plus intelligent et celui qui parlait le mieux le français, portait-il, dans sa ceinture, l'argent du groupe. Il servait de trésorier et d'économiste en même temps.

Très rapidement, cette particularité n'échappa pas au guide...

Après trois journées de marche épuisante, les quatre hommes se trouvèrent en pleine montagne sur des crêtes absolument désolées, et à proximité de la frontière française. C'était aux environs de Lesaca, le dernier village espagnol, et de Saro, le premier village français.

Arrivés là, le guide dit aux Portugais : — Ici commence le danger. Les douaniers sont chaque jour à l'affût. Il ne faut pas que l'on nous voie passer en groupe. Un homme seul n'attire pas autant l'attention. Je vais vous faire franchir la frontière l'un après l'autre.

Les étrangers ne pouvaient qu'accepter. Le guide partit avec l'un des hommes, l'emmena sur l'autre versant, revint chercher le second et fit de même. Comme par hasard, le dernier était celui qui portait toutes les ressources de la petite troupe. Quand le guide s'avança vers lui, le Portugais, averti par un instinct secret, se mit en défense. Il fit bien. Déjà l'autre se précipitait sur lui, le frappait de trois coups de couteau dans le ventre.

Heureusement, l'étranger était aussi vigoureux qu'énergique. Malgré ses graves

blesures, il réussit à frapper à la tête, de son gourdin, l'agresseur, qui s'écrouta pour quelques secondes, assommé. Mais, retrouvant ses esprits, le bandit se sauva à toutes jambes à travers les cailloux, sans que le blessé pût le maintenir ou le poursuivre.

Aux appels de détresse et de souffrance du Portugais, ses camarades, qui s'étonnaient de ne le point voir venir, revinrent en arrière en courant. Ils trouvèrent le malheureux plié en deux et tenant à deux mains son ventre troué. Après un pansement sommaire, on adopta le meilleur parti. Sur un brancard de branches, ils ramenèrent le blessé à Lesaca, où il fut admis d'urgence à l'hôpital.

La gendarmerie espagnole, alertée, se mit en campagne pour retrouver le guide assassin. Au cours de l'enquête, sur les lieux mêmes de la tentative de meurtre, quelle ne fut pas la stupeur des policiers de découvrir trois fosses, côte à côte, toutes fraîches creusées... C'était pour y ensevelir, à plus de deux mille mètres d'altitude, les malheureux Portugais...

On finit par mettre la main au collet du guide, qui commit l'imprudence de venir se faire panser dans une pharmacie. Il se nommait Juan Marès. Pour sa défense, le bandit se contenta de dire « qu'il faisait partie des émigrants, et qu'il n'était qu'un instrument entre les mains de seigneurs beaucoup plus puissants que lui ». Naturellement, il n'alla pas avouer qu'il avait déjà à son actif d'autres victimes.

Il affirma, au contraire, que, dans la plupart des cas, les choses se passaient ainsi : les ouvriers désireux de venir en France étaient délestés, durant leur sommeil, de leur argent et abandonnés en pleine montagne. A leur réveil, les malheureux, sans un sou, erraient à travers monts et vaux jusqu'à ce qu'ils recontraient un poste frontière. Mais, dans ce cas-là même, ils n'étaient pas sauvés. Car neuf fois sur dix les autorités françaises refoulaient sur l'Espagne ces indésirables.

Ce qui est malheureusement à peu près certain, c'est que, même si Juan Marès a dit vrai, beaucoup de ces pauvres gens sont morts de faim et de fatigue. On trouve parfois, à l'été, des cadavres dans la montagne, sans papiers et sans argent. Ce sont ceux des victimes de la « traite des hommes ». La faim ou le couteau ? L'un vaut l'autre...

Et, nous le répétons, il n'y a pas que dans la montagne basque qu'on pille et tue les expatriés. Vers Prats de Mollo, au-dessus de Perpignan, vers Braus, au-dessus de Nice, dans les Pyrénées Centrale, même, des malheureux sont indignement exploités puis détournés par des malfaiteurs étrangers. Comment punir ? Comment prévenir ? Les drames se passent en des endroits déserts, loin de toute gendarmerie... Seule, une campagne de presse, dans les journaux étrangers, pourrait et devrait mettre en garde les sans-travail désireux de venir en France.

Quoi qu'il en soit, espérons que ce dernier attentat attirera l'attention des pouvoirs publics sur la « traite des hommes » et ses conséquences. Tant de lâcheté et de cruauté préméditées méritent punition exemplaire.

Et cependant, Hendaye sourit, aux bords de son beau golfe ; et les Pyrénées si bleues dressent leur rempart sur l'horizon ; et tout, dans ce cadre fait pour de mondaines nostalgies, incite à la joie de vivre...

C.-A. GONNET.

PRÉCISION ALLEMANDE

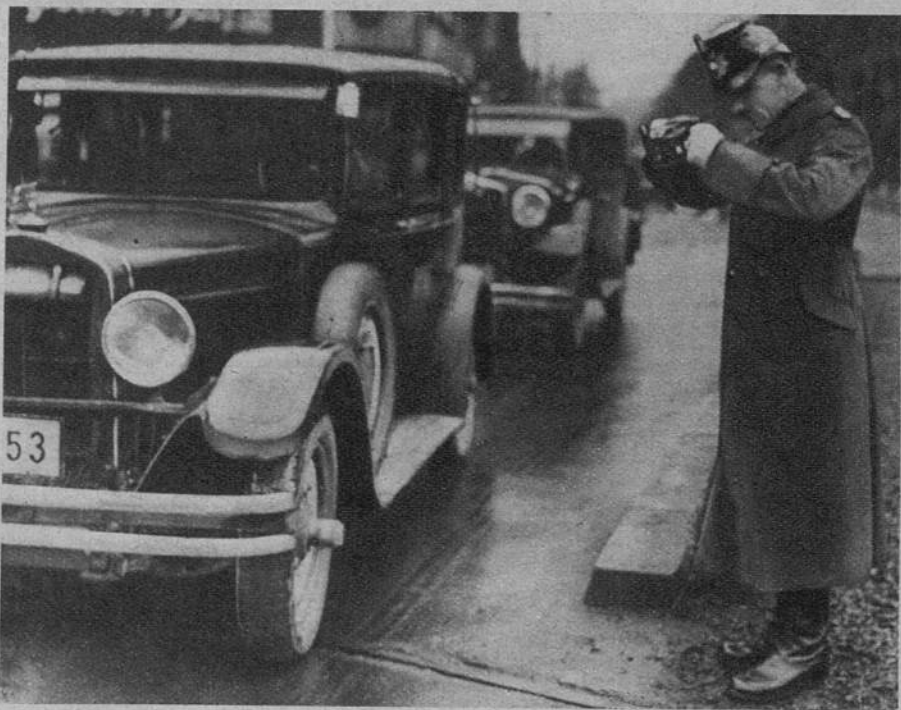
A Berlin, un certain nombre d'hommes de la Schupo ont été munis d'appareils photographiques. Ce n'est pas pour leur plaisir, croyez-le bien ! mais dans le but d'intensifier la recherche des autos volées.

Sur les bords de la Sprée, en effet, aussi bien que sur les bords de la Seine, il se fait un commerce important de voitures dérobées à leur légitime propriétaire, maquillées par d'adroits spécialistes et revendues, comme voitures d'occasion, à des naïfs.

Aux heures d'affluence dans les grandes artères de la capitale allemande, le schupo photographe prend au passage des instan-

tanés des groupes d'autos. Ces clichés, développés aussitôt, permettront au service des recherches d'identifier certaines voitures jusqu'alors introuvables, et peut-être aussi, grâce aux renseignements fournis par l'agent sur l'heure de la rencontre, la direction suivie, les occupants, de découvrir les possesseurs actuels.

Cette façon de faire a, sur toute autre, l'avantage de ne pas interrompre le trafic et de ne causer aucun ennui à des automobilistes parfaitement en règle avec la loi. (K.)



Un nouveau roman de
GEORGES SIMENON

LES FIANÇAILLES DE M^{rs} HIÈRE

A. FAYARD & C^{ie} Editeurs PARIS

Un vol. sous couverture illustrée 6 Fr.

LA PRISON D'ATTICA SERA LE PALACE DU CRIME (Suite de la page 11.)

Dans l'office, on doit aussi à l'électricité le lavage des plats et des assiettes : elle pèle les pommes de terre, fait mûrir les fruits trop verts et influence des tableaux pratiques, en graphiques, pour la démonstration de ce problème « comment on réalise des économies sur la nourriture ».

Au demeurant, les prisonniers qui voudraient devenir électriciens seront invités à suivre des cours et conférences expérimentales. Comme cela les promènera dans tout l'établissement, il est probable qu'il y aura des amateurs...

Les salles de bains sont également équipées électriquement. C'est le courant de la centrale, qui en quelques secondes chauffe l'eau nécessaire. Les condamnés pourront se baigner à volonté, une fois par jour.

Deux réfectoires ont été prévus, et l'un d'eux bâti. Il peut contenir 750 affamés. Son aspect est celui d'un hammam, avec le sol fait de mosaïques, les grandes baies pareilles à des vitraux d'église, l'éclairage diffusé et tamisé des énormes globes, et surtout la double rangée de colonnes supportant des voûtes romanes d'un effet assez gracieux. Les Thermes de l'empereur Tibère, à Rome, devaient avoir à peu près cette physionomie-là. Un balcon, qui ne figure pas encore sur notre gravure, courra à hauteur des trous ronds percés dans le mur. Ce balcon — en réalité une légère passerelle d'acier — permettra aux gardiens de circuler tout autour de la salle, hors de portée de leurs dangereux pensionnaires, et de les surveiller. Bien entendu, lesdits gardiens seront prêts à faire feu à la moindre tentative de rébellion ! (Il est d'ailleurs à considérer que, dans toutes les prisons yankees, en raison du danger que courent les geôliers, aux prises avec les individus les plus dangereux et les plus assoiffés de liberté qu'il soit, on évite avec le plus grand soin de mettre les uns et les autres en contact. On estime que les détenus, même désarmés, sont toujours redoutables. D'innombrables exemples d'ailleurs de révoltes sanglantes sont là pour rappeler à la prudence le personnel pénitentiaire.)

Dans les réfectoires, le système employé sera celui de la « cafeteria », déjà en vigueur dans d'autres établissements, et notamment dans les maisons de correction. Des appareils automatiques, par un système ingénieux, dispensent dès l'entrée, à chaque convict, sa portion complète. C'est, en

somme, le procédé des bars automatiques. Bras chargés d'une ration, qui dès lors est pour tous égale, les condamnés vont en silence s'asseoir à leur place et mangent. Un temps donné — une demi-heure à Attica — est accordé pour le repas. On a prévu, au surplus, une certaine marge, pour une raison assez curieuse : celle que soit la promptitude de l'appareil automatique, qui fonctionne à la seconde même où le détenu franchit le tourniquet d'entrée, le sept cent cinquantième forçat n'a plus que cinq minutes pour avaler sa portion, alors que le premier, avec sa demi-heure complète, a pu savourer à loisir. Cela occasionna, dans l'Arkansas notamment, des bagarres assez sérieuses.

A Attica, les convicts seront admis par groupes de cent dans chaque réfectoire, et bénéficieront ainsi d'un laps de temps égal, à peu de chose près, pour se restaurer.

On parle — mais il semble que ce soit la mesure de bonté indulgente qui provoque le plus de tirage — de permettre aux prisonniers musiciens de constituer un orchestre qui prodiguerait tangos et blues pendant les heures des repas... Cela deviendrait évidemment une salle à manger de palace, beaucoup plus qu'un réfectoire de prison !

Les cellules sont disposées suivant le modèle classique aujourd'hui partout en honneur aux Etats-Unis : les alvéoles d'une ruche. On gagne ainsi de la place ; et tous les prisonniers sont isolés. Avec ce système de grilles remplaçant les lourdes portes d'acier et les judas de nos prisons, un gardien, passant devant toutes les cellules une fois par heure, et à tous les étages, peut d'un coup d'œil, se rendre compte de ce que font ses « clients ». Cependant, à Attica, et pour les criminels les plus dangereux, on a réservé un étage (celui que montre une de nos photos précédentes), où un plafond plein sépare la rangée de cellules de celles qui sont au-dessus. La raison en est simple : au cas de révolte de ces bandits endurcis, il suffirait de fermer les grilles aux deux bouts du corridor, pour isoler les mutins. Et ils auraient beau délivrer tous leurs camarades de la rangée, l'émeute ne gagnerait pas le bâtiment entier, comme cela s'est passé en divers pénitenciers, où l'on a vu des évadés donner la clef des champs à plus de trois cents de leurs camarades ! Derrière la grille ou dans

le couloir, il n'y a pas, à Attica, une bien grande différence...

Une importante modification, dans chaque cellule, est le remplacement du parquet de ciment par un véritable plancher de bois ou de linoléum, que l'occupant entretient et ciré. Chaque cellule est deux fois plus large que le type couramment employé ailleurs.

Elle contient un lit métallique, une table, une chaise, un lavabo, une petite armoire-table de nuit et des crochets pour suspendre les vêtements. Une sonnerie électrique peut permettre au condamné, au cas d'urgence, de réclamer son gardien, par exemple s'il se sentait soudain malade.

Au point de vue mécanique, une grosse innovation consiste dans la manœuvre électrique des portes et cellules.

A son gré, d'un observatoire blindé situé au bout de la galerie, le gardien, sans se déranger, peut ouvrir telle cellule qu'il juge bon, et rien que celle-là.

Il peut aussi ouvrir toutes les cellules d'un seul coup et les refermer de même, sans que le détenu puisse s'y opposer d'une façon quelconque. Ce système réduit au minimum les chances d'évasion, puisque même l'assassinat du gardien ne met pas les convicts en possession des clefs ! Seule, la prise d'assaut concertée du réduit blindé pourrait permettre aux prisonniers de libérer leurs camarades. Mais, comme nous l'avons dit, ce ne serait même pas le salut, étant donné que chaque groupe de cellules est isolé du reste de la prison, et que des grilles énormes barrent à chaque extrémité les longs couloirs.

La prison d'Attica sera certes trop indulgente pour les repris de justice que vraisemblablement elle accueillera ; mais il n'en demeure pas moins que, pour « y jouer la fille de l'air », ce ne sera pas plus commode qu'à Sing-Sing !

D'ailleurs, si l'on en croit les bruits qui déjà traversent l'Océan, le système pénal américain serait sur le point de recouvrer ses traditions d'énergie, pour ne pas dire de violence. Et l'on aura tôt fait, même à Attica, de modifier une installation par trop luxueuse, pour ne laisser que des murs rébarbatifs, des barreaux qu'aucune lime n'entamerait, et des gardiens prêts à faire feu au moindre geste suspect...

MATRICULE 46.635

(Suite de la page 9.)

gamin. De belles entailles s'ouvriraient dans leur chair, les chemises blanches se teintaient de pourpre.

Soudain, on vit chanceler un des adversaires. La valse se brisa sur un cri.

— T'en as assez ? demanda l'autre.

— Oui, pour le moment.

Il se tenait à pleine main le ventre. Des gouttes de sang coulaient sur son pantalon.

Et, défaillant, tandis qu'on jetait par le hublot les deux armes, il se retourna vers son vainqueur :

Va chercher un « gaffe », dit-il à un spectateur.

— J'ai fait appeler le gaffe, murmura-t-il, pour qu'il m'emmène à l'infirmerie. Mais tu n'as pas besoin d'avoir peur, je ne me mettrai pas à table.

A ce moment la porte grinça, un gardien entra dans la cage.

— Qui t'a esquiné comme ça ? dit le garde.

— Je ne sais pas, gémit le blessé.

Et, rassemblant ses forces, il monta l'escalier de fer. Muets, nous le suivîmes des yeux jusqu'à la dernière marche. Il devait mourir le lendemain, sans avoir dénoncé son meurtrier.

Quand je revins à mon hamac, je trouvai Julien debout. Les yeux hagards, il avait suivi toute la scène, et maintenant il tremblait de peur.

— Tu ne te couches pas, petit ? lui dis-je.

Il me fit non de la tête et je vis, tout à coup, qu'il détachait son hamac. L'émotion me rejeta sur mon séant ; je connaissais ce geste pour l'avoir vu bien souvent depuis notre départ de Saint-Martin-de-Ré. C'est ainsi que faisaient les condamnés qui, ayant accepté le mariage, allaient accrocher leur lit près de celui de leur ami.

— Tu ne feras pas ça, Julien, cria-t-il ?

— Excuse-moi, René. Ne m'en veux pas... Mais j'ai trop peur, vois-tu, j'ai trop peur... Je sais que Dédé me butera si je refuse de me mettre avec lui. Alors, tant pis ; je veux revoir ma mère et ne pas mourir dans cette cage. Dis ? Quand on sera là-bas, on s'évadera tout de suite, ensemble...

Je n'eus pas la force de répondre. Mais longtemps, dans les ténèbres, j'imaginai l'horrible accomplissement.

A. C.

(A suivre.)

M. 46.635.



— moi aussi...

je m'habille sur mesures pour 280 francs chez

DOUGLAS
TAILLEUR

6, RUE DU PONCEAU
juste à la sortie du métro "RÉAUMUR"

Séries spéciales de luxe à 325 - 375 et 425 fr.
Ouvert de 9 h. à 20 h. et le Dimanche matin

ENTRÉE LIBRE

Voies urinaires

ÉCOULEMENTS, FILAMENTS, PROSTATITE, CYSTITES



guéris par le **PAGEOL**

CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm.
La boîte 16 fr., 1^{re} 18 50. La triple boîte, 1^{re} 36,20

M^{me} TAMARA Voyante. Sujet Russe. Intelligible. Tarots. Lignes de la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de 101, 60, r. du Cherche-Midi, 2^e ét. Esc. B. Paris-6^e.

INFALLIBLEMENT avec l'IRRADIANT envoyé à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLET, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N^o 4.

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane
Fabrication en tous points irréprochable



100 000 clients par an 20 000 remerciements
Demandez catalogue français gratuit

Fabr. d'accordeons, d'instruments de musique et phonos
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) n^o 510

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'usage de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin



LE RECORD DU RIRE
Contre 2 fr. en timbres, vous recevrez le
SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ
200 p. - 1300 grav. - Farces, At-
trapes, Chansons, Monologues,
Lectures rares sur les danses,
l'Hypnotisme, La Magie, etc.
Sé A. GORIN, 9, Bd St-Martin, PARIS

MARIAGES riches et pour ttes situations
Ag. Carlis, 52, r. N.-D.-de-Lo-
rette, Paris IX^e. Mais. conf. 17^e an. Rens. not. 2 fr.



Seins
développés, reconstitués,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES
Le meilleur reconstituant pour la
femme qui désire obtenir, recouvrer
ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre rembours. 18 fr. 50
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : Ph^{ms} Delacre et St-
Michel, Genève : Ph^{ms} des Bergues.

COPIES adresses pr enveloppes 15 fr.
le cent et bons gains pr tous.
Renseignements et échantill. du travail gratis.
Laboratoires de PROVENCE, B. U. à Marseille.

L'ENNUI C'EST LA MORT !



POUR RIRE et FAIRE RIRE
Demander les catalogues Farces
Attrapes, Surprises, pour Soirées
et dînars, Chansons, Monologues,
Prestidigitation, Physique, Ma-
gnétisme, Librairie. — Envoi contre
2 fr. en mentionnant le nom du jour-
nal. H. BILLY, 8, rue des Carmes,
Paris. Maison fondée en 1848.

M^{me} LEBERTON Tarots, Chiromancie, Astrologie, Graphologie, Astrologie, 1^{er} à g. Paris (Étoile)
de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1^{er} à g. Paris (Étoile)

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante
M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

GRATUITEMENT
Nous vous enverrons la brochure reproduisant en couleur **FOU-YU**, talisman unique, avec le moyen de profiter de ses vertus bienfaisantes.

RICHESSES MARIAGE - ENFANTS DIGNITÉS - LONGÉVITÉ

C'est à la suite des confidences d'un grand savant chinois, ancien Cosmogoniste du Palais Impérial, que nous avons pu rétablir dans leur forme primitive, tous les éléments de ce merveilleux talisman.

Depuis 4.000 ans, **FOU-YU** attire le bonheur sur les initiés qui le portent. Nous vous l'offrons aujourd'hui sous forme de ravissants bijoux : gros cabochons de JADE, monture argent ou or et incrustation de laque.

Ecrivez de suite au Service G
Ch. OUDIN, Joaillier
17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

UN NEZ CORRECT

Nez Anormaux et disgraciés Nez correct est parfaitement réalisable par le "ZELLO-PUNKT"

Appareil spécial breveté. Scientifiquement établi sur les données de Spécialistes éminents, il assure en peu de temps une transformation, une rectification rapide de la conformation d'un nez disgracieux. C'est la nuit en dormant que la modification s'opère. Notice explicative sur demande sous enveloppe fermée.

SANOS, (Service 20), r. Vivienne, 16^{bis}, PARIS

25% moins cher

VALEUR RÉELLE 380 frs EN RÉCLAME 285 frs au comptant

LANDAU TOUT ACIER

Grande caisse 0^m85x0^m47 entièrement coffrée et galbée. Peinture vernie bleue, nacre ou grise deux tons. Suspension très souple à la Daumont. Roues à flasques garnies gros enjoliveurs et semi-pneumatiques. Capote et capitonage belle moleskine. Guidon tube nickelé.

BULLETIN DE COMMANDE (B. E.) — J'achète aux Ets CAMP, Paris : 1 landau tout acier n^o 18, couleur _____ au prix de 315 frs payable 35 frs par mois au compte chèques Postaux Paris 595-51 Ci-joint _____ frs, montant de la 1^{re} mensualité accompagnée des frais d'emballage suivants : 10 frs pour France ; 45 frs pour Corse, Algérie et Tunisie. L'expédition sera effectuée en port dû.

Nom et prénom _____ Signature : _____
Profession _____
Domicile _____ Gare _____
Fait à _____ le _____ 1933

Ets CAMP, 1, RUE BORDA PARIS (3^e)
2475-32. — Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.



Un israélite allemand nommé Rudzin, marchand de chaussures à Magdebourg, avait fait faillite. Il s'est réfugié en France. Le Reich demande son extradition pour banqueroute frauduleuse. Va-t-on livrer Rudzin ? (W. W.)



Les ingénieurs de la compagnie Vickers, relâchés après le procès de Moscou, ont regagné l'Angleterre. Les voici passant à Berlin. De gauche à droite : Monkhouse, Nordwall et Gushry. (W. W.)



Trois Arabes, demeurant à Ivry, ont avoué avoir égorgé, puis jeté à l'eau, un de leurs camarades, à qui ils devaient en bloc 4 700 francs. La victime se nomme Djessane Akli. C'était un garçon sérieux et travailleur, à l'encontre des assassins, sur lesquels des renseignements déplorable ont été recueillis. Les enquêteurs, au reste, se demandent, après de longues investigations

infructueuses en Seine, si le cadavre n'a pas été brûlé dans un jour, contrairement aux allégations des criminels. De gauche à droite : Un témoin est interrogé sur le lieu du crime. Deux des assassins présumés : Gaoua Bachir et Bel Caïd Tayeb. Enfin, les recherches au bord de la Seine (R.)



Le prince Pierre de Monaco, séparé de sa femme, plaide devant la première chambre du tribunal de la Seine, à la suite d'une demande d'abdication de la princesse Charlotte. Voici les époux... au temps de leur union. (R.)



A Vienne, après un concert, une manifestation politique organisée par les démocrates socialistes a donné lieu à quelques chocs sans gravité entre la police et la foule. On voit ici les manifestants invités à circuler. (W. W.)